

JUSTICE

ET MON DROIT."

JULES TREMBLAY, rédacteur.

ADAMI E.--ABONNEMENT, \$1.00.

OTTAWA, 6 JUILLET 1912.

CGST

petits hommes. Si un auteur écrit de choses canadiennes, on lui reproche de ne pas avoir d'envolée. Si il traite des sujets exotiques, on l'accuse de manquer de patriotisme. Ce qui prouve que notre critique littéraire a beaucoup plus de chemin à faire que notre littérature. Nous avons si souvent surpris des "connaisseurs" dans de petits pièges innocents, au moyen de pièces canadiennes affublées de noms français connus et que versés que nous savons à peu près au juste à quoi nous en tenir sur la compétence et la sincérité de nos Aristarques en herbe. Il y a deux ou trois belles exceptions, mieux connues au-delà des mers que dans notre propre Canada. Nul n'est prophète en son pays. Par contre, les Zéles ne manquent pas. Nous comprenons maintenant pourquoi M. Beaugrand dit dans la préface d'un volume récent, "LES FORMES" de ris gaillard de la critique.

Il y a de plus la guérilla des ambitieux qui tirent à coups de calomnie les hommes bons afin de les supplanter dans certains postes qui ne leur sont pas de leur compétence et qui demandent trop d'envergure pour qu'ils puissent en faire leur affaire.

Le débat est à l'état endémique de l'Atlantique au Pacifique, partout où il y a des groupes canadiens français. C'est pourquoi la classe moyenne et la classe aisée se désintéressent le plus souvent d'entreprises qui leur font paraître l'ignorance et l'essayer l'insulte d'arrivistes qui ne savent que se plaindre.

Prenez les exceptions. La chose est facile. Prenez le dernier vote qui aurait dû être formulé: appliquer le bilinguisme à l'exception de la pingrerie, qui fait que les plus beaux mouvements ne réussissent pas. Examinons le total des souscriptions, et nous aurons aux \$375,000 perçus en quinze jours à Montréal par une souscription pour la reconstruction et l'entretien d'un édifice. Nous donnons bravement pour toutes les entreprises qui sont étrangères au progrès de notre langue, mais nous nous désintéressons de ce qui nous concerne. Ils ne feront pas plaisir à tout le monde, mais ils serviront peut-être à ouvrir les yeux à ceux qui ne voient que dans le noir.

qui n'ont pas peur

Les événements de la semaine du Congrès de Québec ont été de quelques braves qui ont osé dire ce qu'ils pensent et ne pas se contenter de se plaindre.

M. de Laetanière (1792) : "C'est la langue française, qui est parlée que dans la province de la Nouvelle-France. Cette ville, qui est la capitale de la province, ne peut pas se contenter de se plaindre, elle doit se défendre par elle-même. On ne peut pas se contenter de se plaindre, on doit se défendre." M. de Laetanière sur cette ville, qui est la capitale de la province, ne peut pas se contenter de se plaindre, elle doit se défendre par elle-même. On ne peut pas se contenter de se plaindre, on doit se défendre.

On ne peut pas se contenter de se plaindre, on doit se défendre. M. de Laetanière sur cette ville, qui est la capitale de la province, ne peut pas se contenter de se plaindre, elle doit se défendre par elle-même. On ne peut pas se contenter de se plaindre, on doit se défendre.

JULES TREMBLAY

cutable qui ne manquera pas d'être discutée d'ici quelque temps. Mais ces paroles seront-elles perdues? Ne serait-il pas opportun de les mettre en action, incessamment, partout, envers et contre tous? Que peut importer à la justice et au droit que quelques fanatiques tapagent autour d'une question déjà réglée par les pères de la Confédération et tripotillent les textes pour découvrir que la langue française est morte au Canada dans les petits coins où le provincialisme étroit vient de naître. Nous réitérons ce que nous avons déjà dit sur les droits de notre langue dans toutes les parties du Canada. La seule école vraiment constitutionnelle de notre pays est l'école bilingue anglo-française. Il n'y a qu'un moyen de nous faire entendre, c'est de crier. Ceux qui sont satisfaits de balbutier ne seront jamais écoutés, ni même aperçus par les dirigeants qui semblent être intéressés tout d'abord à conserver leurs portefeuilles dans un ministère quelconque. Toute la campagne faite par "La Justice", depuis le 1er juin dernier, a été ratifiée par le Congrès, et ce n'est certainement pas à l'heure ou la plus imposante assemblée du groupe français de l'Amérique vient affirmer que nous avons raison que nous éderions devant la pression de quelques hommes, peut-être sincères, qui ne croient au salut que dans le mutisme. Le Ciel et les hommes souffrent violence quand la cause est juste. La nôtre l'est. L'abandonner par pusillanimité ou par une prudence qui craint les horions, serait signer notre propre arrêt de mort à la vie nationale, et ce serait abdiquer une des plus nobles fiertés de l'homme, qui consiste à maintenir les postes d'honneur que le passé lui a confiés. Il est un temps où les sommations respectueuses ne suffisent plus. Il faut l'affirmation précise.

Librairie LAFONTAINE
Deux Magasins
118 rue Rideau et 223 rue Bank
OTTAWA.

Question de Temps,
Question d'Argent.

Si votre horloge ou votre montre avance ou retarde, vous perdez votre temps et votre argent. :- :- :-

Ayez des mouvements précis et des boîtiers solides. :- :- :-

Ils vous épargneront du temps et de l'argent si vous les achetez chez

EDOUARD GAULIN
Orfèvrerie de HAUTE QUALITÉ

Bijoux de toutes sortes, pour tous les goûts et pour toutes les bourses, réparations soignées à toute épreuve.

307 rue Dalhousie
OTTAWA.
Telephone 5887.

Lotion Alexandra

Préparation par excellence pour le soin de la peau, remplaçant les POUDDRES DE TOILETTE.

GARANTIE

Ne pas injurier la peau la plus délicate.

PRIX : 35c LA BOUTEILLE

Depot général pour Ottawa et les environs chez

Jos. P. Valiquette,

Pharmacies-Epicer

Coin Clarence et Dalhousie
OTTAWA. Phone 4476.

ALF. LAROCQUE

Marchand Tailleur

302 rue Dalhousie, Ottawa. Tél. 2690.

Magnifique assortiment de

Gris pâles, Flanelles et Serges Crèmes
Rayées une spécialité.

E.-R. DESROSIERS

PHARMACIEN

Drogues, Médicaments, Parfumeries,
:: Articles de Toilette, Etc., Etc. ::

Angle des rues Dalhousie et Church, OTTAWA.

TELEPHONE: RIDEAU 181.

Pour vos

Assurances

-ET-

Transactions Immobilières

Adressez-vous à

J. A. PINARD

Agent d'Assurance
et d'immeubles

307 Rue Dalhousie - - OTTAWA

PHONES : Bureau 8450. Résidence 5093.

Où Prenez-vous Votre Glace ?

"Charlebois Pure Ice Supply," d'Ottawa

Ainsi que LA "Lafrance Ice Company", de Hull,

Rempliront vos Commandes.

L. V. BACHAND, Gérant. Téléphone: R. 2151.

Avez-vous besoin d'un bel
Habillage d'été, Léger
et Confortable

Donnez votre commande
de suite chez

J. D. GRENIER, Marchand-Tailleur, 278 rue Dalhousie, OTTAWA.

P.S. - Notre assortiment est des mieux choisis et très considérable.

Illusions puériles

M. J. H. Lemay, avocat, de Sherbrooke, disait au banquet de l'Association catholique de la jeunesse canadienne française, lors du Congrès du mois dernier, que les professeurs à donner des armes aux adversaires de la langue française étaient les Canadiens Français eux-mêmes.

M. Lemay a publié des travaux remarquables dans lesquels son esprit d'observation a habité ses lecteurs à la vérité stricte des faits. C'est pour cela sans doute que ses paroles ont produit bon effet, même dans un milieu où l'on est habitué, comme malheureusement dans tous nos groupes de langue française, à prendre pour vertu nos défauts nationaux les plus graves.

M. Lemay a fait voir le côté ridicule des enseignements dans des établissements qui devraient être exclusivement des Canadiens Français. L'enseignement bilingue servirait tout aussi bien les besoins des deux clientèles, sans que cela coûte plus cher en espèces.

Sans parler de la province d'Ontario où les enseignements de maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

C'est une illusion de croire que l'enseignement anglais attire la clientèle anglaise dans une maison française, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

C'est une illusion de croire que l'enseignement anglais attire la clientèle anglaise dans une maison française, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

Pourquoi exiler nous-mêmes notre langue alors que les grandes maisons industrielles, financières et commerciales d'Ontario font leur publicité dans les deux langues officielles du pays pour attirer les deux clientèles. Ces maisons françaises sont en majorité anglaises, bien que la population anglaise ne les fréquente pas le moins du monde, il est certainement permis de dire à nos voisins de Québec qu'ils sont les premiers à faire des concessions inutiles sur ce point.

LA JUSTICE

sonnel des écoles, et le programme des études au même nécessairement.

Il semble que la vocation de l'instruction publique devrait être encouragée au mieux autant que le travail d'un plaignant quelconque dit service public. Le contremaître à toujours un salaire plus élevé que l'ouvrier, et l'instituteur est le contremaître de toute la jeunesse. C'est de lui que dépend l'avenir de la province. S'il est mal payé il fera mal son travail et le pays en souffrira. Il est oiseux de comparer telle province à une autre et il ne s'agit pas de savoir ce que sont les salaires comparés à l'enseignement ailleurs, mais bien de définir les besoins de nos instituteurs dans notre propre province.

Le gouvernement, quel qu'il soit, devrait inscrire au programme des réformes utiles, l'augmentation de tous les salaires des instituteurs.

Il faut encourager les bons éducateurs, et rendre l'admission si difficile que les maillots soient promptement éliminés. Il faut commencer par payer si l'on veut retenir les bons éducateurs.

Le R. P. Raymond
Rouleur O. P. Ottawa

La mission, levée sous la domination française, fut submergée par l'invasion britannique. Seuls furent préservés les champs oubliés de la presqu'île d'Essex. Des missionnaires de la trempe du Père Potier, S.J., Hubert, futur évêque de Québec, Marchand, S.S., durent entretenir la précieuse culture jusqu'en 1825. Plus tard, guidés par le P. Point, les Jésuites reparurent dans ce pays, et sauvèrent la langue française dans les campagnes. Mgr Denis O'Connor la favorisa de sa bienveillante influence, d'abord comme supérieur du Collège de Sandwich, ensuite comme évêque de London et de Toronto.

Partout ailleurs, dans les pays d'en haut, la langue des ancêtres disparut avec le drapeau blanc. Depuis la cession, son premier apôtre a été le colon, bientôt suivi du missionnaire, tous deux secourus par les éducateurs.

Afin de confiner l'élément catholique et français dans les limites du Québec, d'habiles politiques ont peuplé les comtés limitrophes d'officiers loyalistes et de colons écossais. Impuissante barrière ! Dès 1830, la Seigneurie de l'Original compte déjà dans son sein 1,500 Canadiens. Dix ans après, ils sont 40,000, dans la partie orientale de la province. Aujourd'hui 250,000 sont groupés à l'est, au nord est à l'ouest des hauteurs du Nord-Ontario ils se préparent à dévaler dans les plaines du sud. On n'arrête pas l'expansion d'un peuple béni de Dieu.

Les missionnaires Oblats et Jésuites, les prêtres séculiers, dirigés par des évêques comme NN. SS. Guignes et Duhamel—pour ne parler que des morts—accomplirent des miracles pour l'œuvre nationale de la colonisation. Organiseurs de paroisses, fondateurs d'écoles, dont ils sont souvent les premiers professeurs, ils ont travaillé, lutté, souffert, pour la défense de leur langue maternelle, noble véhicule de notre foi catholique.

Parmi les nôtres qui se sont occupés de l'enseignement du français, une mention d'honneur est due à MM. Médard Gouin, Moran et Létourneau, de Sandwich, qui eurent le courage de solliciter et le bonheur d'obtenir, en 1851, la première concession de l'enseignement du français dans les écoles publiques de l'Ontario. Les inspecteurs Dufort et Girardot, l'honorable M. Évariste en furent, auprès des autorités provinciales, des défenseurs plus zélés qu'écoutes.

M. J. B. Torgerson, fondateur de l'Institut Canadien d'Ottawa, en 1852, fut longtemps l'âme de la vie française dans l'anglaise et fanatique Bytown.

Les généreux efforts du passé ne donneront tout leur fruit dans l'avenir qu'au moment où tous les Canadiens Français de l'Ontario, "sans distinction de partis", unis en un bloc inébranlable, travailleront à la revendication de leurs droits, dans l'équité et la concorde, c'est-à-dire dans le désintéressement et la puissance, qui assureront la définitive victoire dans la paix. Tel est mon vœu, fassent le Ciel qu'il soit réalisé!

L'enseignement du catholisme en français

Le curé de Walkerville, Ont. M. l'abbé L.-A. Beaudoin, traite la question de l'exercice du culte catholique dans l'Ontario.

L'auteur étudie la question de l'exercice du culte catholique dans les paroisses mixtes ou bilingues. Il traite trois cas : paroisses françaises à l'origine, avec majorité actuellement française; paroisses anglaises à l'origine, avec aujourd'hui un groupe français important; paroisses où l'une des races comprend les deux langues.

L'auteur parle de la prédication dans les deux langues et réfute les objections qu'on y fait. Il montre l'importance de l'enseignement du catholicisme en français et de l'exercice du culte dans les deux langues.

Le R. P. Label
S. J. Sudbury

Le R. P. Label dit que les Canadiens Français sont échelonnés sur les trois lignes de chemins de fer, le Pacifique Canadien, le Canadien Nord et le Grand Tronc Pacifique, et s'appuie à l'est sur la province de Québec, à l'ouest sur le Manitoba. C'est le nouvel Ontario.

Il existe deux autres groupes de Canadiens Français, l'un dans Essex et Kent, l'autre à Prescott en remontant vers le nord.

Il y a dans l'Ontario, un triple malaise : le malaise social, le malaise scolaire, le malaise religieux. Les Canadiens Français étant presque tous agriculteurs n'ont pas assez d'hommes de la classe dirigeante. Dans le service civil, parmi les législateurs, les avocats, les médecins et les juges ils ne sont pas suffisamment représentés.

De même, ils manquent d'inspecteurs et d'instituteurs en nombre suffisant. Il y a aussi déficit de prêtres canadiens français.

Le remède à la situation est double. D'abord améliorer l'enseignement primaire bilingue et compléter l'enseignement secondaire.

Ensuite la province de Québec devrait pourvoir à nos besoins les plus urgents en nous envoyant des jeunes gens instruits pour remplir les positions qu'on peut dire vacantes. Elle pourrait aussi nous fournir des institutrices diplômées dont l'influence salutaire serait inappréciable.

L'auteur exprime, en terminant, les vœux suivants :
1°—Former une société fédérative qui s'étende de l'Atlantique au Pacifique et dans laquelle tous les Canadiens Français pourraient avoir accès; 2°—Devoir de la province de Québec d'aider les Canadiens Français de l'Ontario; (a) en établissant un service d'informations; (b) en envoyant des hommes instruits de toutes les professions pour secourir les Canadiens Français de l'Ontario; (c) enfin, la province de Québec devrait aider au recrutement du clergé; 3° Donner en vrix dans nos écoles le livre du Congrès de Québec.

Le pavage de la rue Sparks doit enfin commencer mardi prochain. Pendant les travaux, les tramways qui passent par cette artère commerciale de la ville devront bifurquer de la rue Rideau à la rue Wellington. Les tramways de la rue Elgin tourneront à la rue Queen.

Louis Gaulin

HORLOGER

—ET—

BIJOUTIER

143 rue Rideau, Ottawa.

TELEPHONE 3564.



J. Laurin & Fils

Manufacturiers de Monuments

Atelier le plus considérable à Ottawa

Avant de donner votre commande pour un monument, venez nous voir ou demandez notre catalogue.

95 à 103 rue George, Ottawa.

J. Geo. Gravelle & Cie.

Contracteurs Electriciens

Installation de fils et chandeliers électriques pour maisons, cloches électriques et tous genres d'appareils électriques.

Estimations fournies gratuitement sur demande.

Bureau et Entrepôt, 827 rue Dalhousie,

OTTAWA

Offices de l'Union St-Joseph Phone 9894.

C'EST POUR VOUS

UN DEVOIR

DE FAIRE FRUCTIFIER

VOS EPARGNES

Aimez-vous à placer votre argent dans des compagnies industrielles payant

DIVIDENDE ?

Préférez-vous placer en

TERRAINS ?

Nous sommes à votre disposition.

Morisset & Morisset, Ltée

Courtiers en Finance et Immeubles

BUREAU CHEF : 193 rue Sparks, OTTAWA

TELEPHONES Q. 7001-7002.

SUCCURSALES :

292 rue Dalhousie, Ottawa, telephone R. 504.

313 rue Dalhousie, Ottawa, telephone R. 503.

169 rue Principale, Hull, telephone Q. 7788.

46 rue Notre-Dame Ouest, Montreal, telephone M. 5395.

Charbon et Charbon

Le commissaire municipal Parent a pris le meilleur moyen de savoir la vérité sur l'existence d'une condition des marchands de charbon d'Ottawa contre la ville. Il a arrêté la signature du contrat qui allait être donné aux fournisseurs. On s'est aperçu d'un fait étrange.

Le gouvernement s'approprie le charbon à raison de \$6.09 la tonne alors que la ville aurait été obligée, en vertu de son contrat, de payer \$7.75 la tonne pour la même qualité de charbon. Il y avait donc un écart de \$1.66 la tonne entre le prix fait au gouvernement et le prix réclamé de la ville.

Autre raison de surprise, en venant de découvrir que les fonctionnaires du gouvernement payaient leur charbon \$7.00 la tonne, soit 75 cents la tonne moins que la ville n'allait être forcée de payer en signant le contrat de la maison Buterworth.

La ville veut avoir deux mille tonnes de charbon. C'est donc une question de \$3,000, au moins, que la différence, entre le prix du gouvernement et le prix municipal.

Le docteur Parent a eu raison deux fois en signalant cette anomalie à l'attention de ses collègues. Il devrait y avoir enquête par une commission royale sur l'approvisionnement du charbon à toute la clientèle d'Ottawa. Quand il y a une différence si grande entre deux contrats publics, on a droit de se demander s'il n'y a pas connivence entre les fournisseurs et certains acheteurs qui, eux, ne payent pas les frais d'approvisionnement à même leurs revenus.

Il est impossible qu'il y ait une différence si forte entre les cotés données au gouvernement d'une part, et à la ville d'autre part.

Il est impossible aussi de comprendre que le charbon puisse monter à huit piastres la tonne l'hiver prochain pour les particuliers. Il y a dans toute cette affaire un mystère que le public voudrait expliquer une fois pour toutes.

L'étrange de la chose est qu'on ne se soit aperçu plus tôt de la cherté exorbitante du charbon vendu à la ville, par comparaison avec le charbon acheté par le gouvernement.

Si le gouvernement achète du mauvais charbon, il y a pénurie. Si le charbon est de bonne qualité, le pénurie est à l'hôtel de ville, qui paye trop cher.

Il est absolument nécessaire de mettre la question au clair.

Un Joyeux Pique-nique

Plus de deux mille personnes ont répondu, lundi dernier, à la grande invitation qui leur avait été faite par la maison Morisset et Morisset, Limitée, de prendre part à une grande fête champêtre, donnée au Parc Bellevue.

Favorisé par une température idéale, le pique-nique a eu un remarquable succès.

Tous ceux qui aiment l'air pur, la fraîcheur des pelouses et l'ombre protectrice des grands arbres, ont pu jouir à leur gré.

Les petits surtout se rappelleront longtemps, la joyeuse journée qu'ils ont passée au Parc Bellevue.

Et, en outre du beau temps et du site incomparable, la foule a eu la bonne aubaine d'une franche et cordiale réception.

Rien ne manquait et chacun a pu à son aise, faire la dinette sur l'herbe fraîche.

Le personnel de la maison Morisset et Morisset, Limitée, a su faire les choses avec un tact et une courtoisie qui n'ont pu manquer d'attirer l'attention des nombreux invités.

Dès dix heures du matin, des centaines de personnes avaient déjà fait en automobiles-généreuse-

ment mis à la disposition du public par les hôtes de la journée—le court trajet qui sépare la voie des tramways des terrains de Bellevue.

Après la banquet, la Fanfare Nationale d'Ottawa fit entendre ses plus joyeux morceaux et exécuta plusieurs pièces à succès durant le cours de l'après-midi.

Pressé par les visiteurs, M. J. M. Lemieux, président du Comité d'organisation, dut adresser quelques mots. M. Lemieux, en des termes fort appropriés, remercia le public d'avoir répondu en nombre aussi important à l'invitation faite par la Compagnie Morisset et Morisset, Limitée.

M. Lemieux assura les personnes présentes que tout serait mis en œuvre pour leur faire passer agréablement la journée. Les paroles de M. Lemieux furent chaleureusement applaudies.

M. Bernardin Boutet, avocat, parla ensuite, rappelant que la grande clef du succès pour les Canadiens Français était de s'unir et de ne point se jalouser. M. Boutet ne fit pas vibrer en vain la corde patriotique, et ses paroles furent vivement accueillies.

Quelques conseils pratiques, au sujet des placements à faire sur les terrains, furent donnés par M. L. P. Naubert. Ce dernier, à la fin de son discours, déclara que les lots seraient augmentés de \$25 à \$50, à partir de minuit le lendemain. L'on comprend avec quel enthousiasme fut reçue la nouvelle annoncée par M. Naubert.

Des jeux de toutes sortes furent ensuite organisés et chacun s'efforça de gagner les superbes prix destinés aux vainqueurs.

Bref, la journée se passa on ne peut mieux et chacun est retourné le soir enchanté de la sympathique réception offerte par la Compagnie Morisset et Morisset, Limitée.

Le comité d'organisation a été chaleureusement félicité pour son excellent travail et M. J. M. Lemieux, dont le talent d'organisateur n'est plus à faire, ainsi que M. Hector Laperrrière, secrétaire du Comité, ont reçu les plus flatteuses appréciations.

La liste des prix, ainsi que les noms des heureux gagnants se lisent comme suit : Course des agents : 1er prix, G. Ste Marie; 2e, Ovide Trudel; 3e, Emile Menier. Ces trois prix, donnés par M. S. Raven.

Course en brouette : 1er, Léonard Beaulieu; 2e, M. Cotte.

Course des dames : 1ère, Mlle Roginbal; 2e, Mme Côté.

Course des jeunes garçons : 1er, L. Duhamel; 2e, S. Regimbal; 3e, L. Ramond.

Course à trois jambes : 1ers prix, M. et O. Pelletier.

Course des hommes gras, remportée haut la main par M. Léonard Beaulieu.

Course des bouteilles : M. Léonard Beaulieu.

Course des demoiselles : Mlle A. Aris.

Course ouverte à tous : 1er, Gaston Ste-Marie; 2e, M. Pelletier; 3e, P. Beauchemin.

Course à quatre jambes : 1er, M. Ovide Trudel.

Tous ces prix étaient donnés par la maison Morisset et Morisset, Limitée.

UN INVITE

Je suis très heureux d'apprendre que vous vous proposez de commémorer le centième anniversaire de la naissance de sir Georges-Etienne Cartier, en érigeant à Montréal un monument qui non seulement honorerait sa mémoire mais aussi la Confédération qu'il a si largement contribué à établir et qui a été incontestablement la base de la grandeur présente et future du Canada. J'inclus ma souscription au fonds de monument.

Votre bien dévoué, GREY.

Anglicismes

Job.—Travail, tâche, besogne, emploi, tâche difficile. "Job"—J'ai trouvé une "job".—J'ai trouvé du travail, de l'emploi. "Y'a ta "job" pour la journée."—Voilà ta besogne pour la journée.

Voilà une bonne "job" de faite. —Voilà une bonne tâche accomplie.

C'est une "job" d'élever six enfants.—C'est une tâche difficile d'élever six enfants.

Job.—Entreprise, affaire. Obtenir un grosse "job".—Obtenir une grosse entreprise.

Frapper une "job" (To strike a job).—Trouver une bonne affaire.

Job.—Forfait (engagement entre deux personnes dont l'une s'engage à prendre, et l'autre à livrer, pour un prix déterminé d'avance, certains travaux, certaines fournitures).

Travailler à la "job".—Travailler à forfait—travailler à la pièce; —par extension; travailler sans précaution.

Job.—Occasion, soldé de marchandises. Vendre des "jobs". — Vendre des soldés.

Job (imprimerie). — Ouvrages de ville. Job.—Entreprise véreuse, tripotage.

Job.—Entreprise véreuse, tripotage. Il y a des "jobs" dans cette affaire.

Job.—Action de jobber. Jobbage. — Qu'on peut entreprendre à forfait.

Une réparation de maison, ce n'est pas "jobbable", on ne sait jamais ce que ça peut coûter. — On ne peut entreprendre à forfait des réparations à faire à une maison, etc.

Jobber.—Entreprendre à forfait, faire négligemment un ouvrage. Jobbeur.—Entrepreneur à forfait.

Spéculeur, revendeur qui achète des marchandises en gros pour les revendre aux détaillants.

Ouvrier à la tâche, par extension, bouillier, ouvrier, qui travaille avec négligence.

Typographe préposé aux travaux de ville. LE COMITE DU BULLETIN du Parler Français.

Les porteurs d'eau

M. Wilfrid J. Lessard, l'un des rédacteurs du vaillant journal franco-américain, L'Avenir National, de Manchester, vient d'être inscrit au Barreau de New-Hampshire, nous annonce L'Independent de Fall River.

Et M. Ménard sait non seulement parler le français, mais il a le talent de l'écrire bien. Encore un que le bilinguisme n'a pas fait dégénérer.

M. Charles Lanctôt

L'assistant du Procureur général de la province de Québec, M. Charles Lanctôt, sera nommé chef du bureau de législation de la ville de Montréal, en remplacement de Me. L.-J. Ethier, décédé. Il sera chargé plus particulièrement de réorganiser le bureau qu'on appelle si élégamment "département en loi".

Si M. Lanctôt peut remettre en honneur les expressions françaises dans ce bouillon de culture de l'anglicisme, il aura rendu un grand service à la Métropole, la cinquième ville française du monde.

La loi Lavergne

L'on a commencé la vente des timbres bilingues anglo-français au Palais de Justice de Montréal. Le papier timbré sera maintenant servi dans les deux langues. Il n'y a pas qu'une question de sentiment dans cette mesure, mais bien une application de l'esprit et de la lettre de la Constitution qui donne l'officialité à deux langues au Canada. C'est ce qu'on oublie toujours, et les Canadiens Français les premiers.

La loi des aubains

L'Hôtel Windsor de Montréal vient d'être condamné à payer une amende pour avoir fait venir des serviteurs de l'étranger. Le magistrat Weir ne croit pas que la loi dans ce cas soit bien judicieuse. Il ne voit pas pourquoi on empêcherait les grands hôtels de prendre leur personnel là où ils peuvent le trouver, attendu qu'il est impossible de découvrir en Canada, disent les administrateurs d'hôtels, des domestiques bien au fait de leur besogne.

L'engagement d'aubains a produit de piètres résultats au Château Laurier, ici même à Ottawa. On se rappelle la plainte faite par quelque pauvre diable engagé à New-York, sur la foi de représentations que l'administration n'a pas voulu admettre plus tard, et qui ont dû retourner dans leur foyer sans le sou.

Voilà le véritable mauvais côté de cette question des aubains: engagé par des agents non autorisés officiellement, et ensuite jeté par-dessus bord à la première plainte, de la part de ceux qui sont sans ressources pour faire entendre leurs griefs.

Pas de taxes sans représentation

Le Times de Londres a publié une série d'articles sur l'impérialisme. Il croit que les colonies insisteront prochainement pour obtenir leur représentation dans les conseils de l'Empire, et il ajoute que c'est à cette condition seulement qu'elles consentiront à participer à la défense impériale.

Quand Asselin disait cela dans les colonnes du vieux Nationaliste, il soulevait un haro de protestations chez ses confrères canadiens français. Quand le Times répète la même chose, on trouve cela tout naturel.

Il est vrai qu'Asselin avait la tâche originelle.

Mauvais exemple

La Gazette, pour démontrer que la langue anglaise est plus précise que la langue française, dit qu'il n'y a pas dans notre vocabulaire français d'équivalent au mot play ball.

D'abord, cette expression n'est pas anglaise du tout. Elle est yankee. Elle sent son arôme d'outre-quarante-cinquante vingt lieues à la ronde, et ne veut rien dire du tout excepté dans le monde athlétique où la facilité de créer des mots baroques est à l'état d'épidémie.

Lisez les colonnes sportives des journaux (on disait des portives en France, il y a quatre cents ans) et vous en serez convaincu. Prendre un sauvagine comme exemple n'est pas heurieux. Rien n'est aussi élegant d'entendre ce play ball dans une réunion de financiers pour ouvrir la séance. C'est du plus pur logique et du dernier goût. Pour peu que cela continue, on l'entendra à la place de l'Asperges me dans les offices religieux présidé par certains hommes à gros bras, que nous connaissons tous. Le vieux Ronsard doit être bien peiné de n'avoir pas mis ce play ball dans son Illustration de la langue française.

Il faudrait un congrès de la langue anglaise pour se protéger contre l'américanisme.

M. J.-B. Lucier

La population franco-américaine de Worcester vient de perdre un de ses plus vaillants défenseurs dans la personne de M. Jean-B. Lucier, décédé subitement samedi soir dernier. M. Lucier était depuis des années agent général du Grand Tronc à Worcester. Il était connu dans tous les groupes français de la Nouvelle-Angleterre. M. Lucier était âgé de soixante-seize ans. Il naquit à Saint-Hyacinthe et compléta ses études à Sherbrooke.

L'école sociale populaire

Quelques-uns de nos lecteurs nous demandent ce qu'est l'Ecole Sociale Populaire, dont les journaux de Montréal ont parlé depuis quelque temps. Les parrains de cette institution méritoire se chargent eux-mêmes de la réponse dans une circulaire dont nous donnons le texte ci-après:

La "question sociale" qui jette avec tant d'apreté entre les éléments de la société moderne le "malaise" et l'appréhension de conflits violents, commence à se poser dans notre jeune pays avec ses inquiétants problèmes. L'antagonisme du capital et du travail" est l'un de ces problèmes redoutables dont l'étude est "des plus urgentes". Il importe "absolument" à l'avenir et à la prospérité de la "patrie canadienne" que les principes de solution ou de conciliation suggérés par nous; mais il s'agit d'amortir les fustes effets d'une "propagande" anti-chrétienne et socialiste de plus en plus active et "audacieuse".

Les associations professionnelles", à personnalité civile et à base confessionnelle ont été reconnues, par les économistes chrétiens, comme le moyen le plus "naturel", le plus puissant "pour tous", et à "l'apaisement progressif" des conflits économiques et sociaux.

Or ces "associations", et quant à leur "fonctionnement" et quant à leur "fonctionnement" sont, malheureusement, encore ignorées parmi nous, tandis que les unions neutres, ouvertes à des influences néfastes, suspectes dans leur programme et dans leur but, contiennent d'enrôler les ouvriers catholiques sous leur piteux drapeau.

Un groupe de catholiques canadiens français, formé de prêtres et de laïques appartenant aux professions libérales et aux centres ouvriers, ému de cet état de choses et des dangers qu'il fait courir à notre race et à notre foi, résolut de "vulgariser la doctrine sociale catholique" dans toutes les classes de notre population, de promouvoir l'organisation de "syndicats professionnels catholiques" et de leur préparer les voies.

Ainsi fut décidée la fondation de L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE. Son but:—Haute-meur approuvée et encouragée par S. E. Mgr Stagni, par Mgr l'Archevêque de Montréal et l'Evêque de Québec, favorisée déjà de précieuses sympathies et de l'appui de personnalités distinguées, le but de L'E. S. P. n'est perçue pas de se restreindre à un élitisme. Son ambition est de grouper "pour l'Eglise et pour le Peuple" toutes les bonnes volontés, afin de faire au Canada "l'éducation populaire du sens social", et de préparer le terrain aux "syndicats catholiques".

Ses moyens:—L'E. S. P. prétend arriver par des "collaborations publiques" par la "publication de tracts périodiques", par des cours publics et gratuits", par "l'organisation d'un Secrétariat Social, de cercles d'études, de bibliothèques publiques", etc.

Toutes ces œuvres ont commencé de fonctionner; mais elles exigent des concours actifs et des ressources pour lesquelles L'E. S. P. réclame le patronage de tous ceux qui ont intérêt à son œuvre.

Son programme d'action:—La lecture de ce programme fera clairement voir que cette œuvre mérite l'attention "de tous ceux qui pensent et de tous ceux qui peinent".

L'Ecole Sociale Populaire, dans un esprit de parfaite amitié avec l'autorité religieuse, déclare: 1. Que la question sociale étant avant tout une question morale et religieuse, c'est à l'Eglise qu'il en faut d'abord demander la solution.

2. Que l'organisation professionnelle, à personnalité civile et à base confessionnelle, est le meilleur moyen de conserver et de rétablir le paix sociale et d'améliorer le sort des travailleurs dans les villes; d'augmenter le bien-être de nos populations dans les campagnes et d'arrêter l'exode rural.

3. Qu'elle se propose de favoriser de toutes ses forces la fondation des œuvres sociales en général et tout particulièrement des suivantes: les Caisses Populaires, les patronages et les cercles d'études. 4. Qu'elle est en faveur d'une saine législation sociale, notamment sur les points suivants: La réglementation du travail des femmes et des enfants. La limitation des heures de travail. L'interdiction du travail de nuit. Le repos dominical. La coopération sous toutes ses formes. La protection des ouvriers canadiens contre la main-d'œuvre étrangère. La reconnaissance légale dans les campagnes d'un bien de famille inamovible.

5. L'Ecole, naturellement, est opposée au socialisme; elle proteste énergiquement, en particulier, contre toute mesure et tout projet de loi tendant à restreindre, au bénéfice de l'Etat, l'autorité des pères de famille ou de l'Eglise en matière d'éducation.

Abonnez-vous à "LA JUSTICE."

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment d'habits

"Broadway Clothing"

NOTRE STOCK DU PRINTEMPS EST COMPLET DANS TOUTES LES LIGNES

Nous tenons les fameuses chaussures "McPherson" pour hommes Et tous autres articles de Merceries (Gent's Furnishing) et Chapeaux.

BEDARD & FRERES 246 RUE DALHOUSIE, - - OTTAWA. TELEPHONE 7186.

Il n'y a rien comme de l'eau "Pure"

Pourquoi l'eau de notre ville a-t-elle besoin d'un traitement chimique? Il y a à ce sujet matière à réflexion. Pourquoi vous risquer à boire de l'eau traitée au chlorure de chaux quand pour 10 centins le gallon vous pouvez vous procurer l'eau la plus exquise.

L'Eau Tally-Ho

surnommée "L'Eau de la Santé", dérivée dans des bouteilles de cinq gallons scellées et stérilisées, est toute aussi claire, pure et pétillante qu'elle jaillit des profondeurs de sa source naturelle, jusque dans notre département d'emballage sanitaire et anti-septique au Hunt Club, Bowserville.

Compagnie d'Eau Pure Tally-Ho TELEPHONES 5916-5917.

J. G. Brisson

AGENT D'IMMEUBLES 638 rue Cumberland - OTTAWA.

ASSURANCES CONTRE LE FEU, ARGENT A PRETER ET ENGAGEMENTS PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE ET A LA CAMPAGNE.

CHARBON A VENDRE

Les clients seront toujours reçus avec courtoisie et servis avec promptitude.

Agence à Montréal et dans les principales villes du Canada.

J. G. BRISSON 638 rue Cumberland - OTTAWA. TELEPHONE: Rideau 001.

Grande Vente de Juillet

COMMENÇANT LUNDI, LE 8 COURANT POUR SE CONTINUER PENDANT DIX JOURS

CHEZ L. MALETTE, Coin Dalhousie et Murray. Phone: Rideau 1373. VOYEZ NOS VITRINES.

Banque Nationale

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE.....\$1,400,000 CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000. ACTIF TOTAL 17,741,000

Notre Succursale de Paris 7 Square de l'Opéra

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travelers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LE MOINE, gérant.

LA JUSTICE

Hébdomadaire à 8 pages
Publié à Ottawa tous les samedis.

ABONNEMENT:
Un an.....\$1.00
Six mois.....0.50
Étranger.....1.50

Tous les correspondants concernant la rédaction ou l'administration devront être adressés comme suit:

LA JUSTICE
457-459 rue Sussex - OTTAWA

A l'Esturgeon

Un de nos correspondants nous écrit des choses stupéfiantes si elles sont vraies.

Les journaux nous ont récemment annoncé que le principal de l'école modèle de l'Esturgeon, M. Henri Saint-Jacques, a été remplacé par M. Jordan, pour devenir lui-même inspecteur des écoles bilingues sous la tutelle d'un inspecteur anglais.

Or notre correspondant nous raconte comment M. Jordan a pris possession de son nouvel emploi. Il a été présenté à la population française de l'Esturgeon par M. Henri Saint-Jacques en anglais.

Il est vrai que M. Jordan, principal d'une école modèle bilingue, n'est pas tenu de parler le français surtout s'il ne le veut pas ou qu'il ne le peut pas; mais pourquoi M. Saint-Jacques parle-t-il en anglais dans une école bilingue fréquentée en grande majorité par des élèves de langue française et surtout payée par une commission scolaire qui veut qu'on y parle et qu'on y enseigne le français?

La lettre reçue ce matin est signée d'un nom connu, même admiré dans tous les groupes canadiens français de la province. Nous ne saurions mettre la bonne foi du signataire en doute. Et malgré cela l'information qu'il donne nous surprend, comme elle surprendra le plus grand nombre.

La lettre ajoute: "M. Saint-Jacques n'a pas encore pris officiellement charge de son inspectariat qui déjà il veut faire des changements à l'école Saint-Joseph, qui sert en même temps d'école d'application pour les élèves de l'école d'entraînement bilingue. Sur huit Soeurs de la Sagette enseignant dans nos classes à l'école Saint-Joseph, six sont diplômées de troisième classe, et l'enseignement donné par elles a toujours été satisfaisant depuis huit ans qu'elles ont charge de l'école."

"M. l'inspecteur veut qu'il y ait un maître possédant un certificat de deuxième grade", à quel la Soeur Provinciale répond qu'elle ne permettra pas à ses sœurs d'enseigner sous la tutelle d'un maître. Il faudra remettre l'école entre les mains d'instituteurs laïques ou refuser de donner le maître que l'inspecteur demande. En cas de refus on nous laisse avec l'impression que le gouvernement pourrait refuser de laisser les élèves se servir de notre école comme école d'application, et y substituer l'école publique anglaise de la ville.

"D'un autre côté, je crois que si nous accédons au désir de M. l'inspecteur en donnant un maître ayant un certificat de deuxième classe cette année, on nous poserait probablement d'autres conditions plus difficiles à remplir une autre année, toujours avec l'arrière pensée de nous obliger à refuser, et de rejeter ensuite la faute sur nos têtes si l'école modèle nous était enlevée."

Donc acte. Est-ce qu'il n'y a pas dans la congrégation des religieuses qui habitent l'Esturgeon une institutrice diplômée de deuxième classe? Le litige serait clos plus vite.

A moins que les religieuses ne soient trop françaises pour l'inspectariat, ce qui serait vraiment dommageable...

Mgr. Georges Gauthier

L'archevêque de Montréal a reçu du secrétaire d'état du Vatican un câblégramme qui lui annonce la nomination d'un auxiliaire, Mgr Georges Gauthier, évêque de la Cathédrale de Montréal.

Cette nomination est heureuse. Mgr Gauthier est un érudit et un homme droit. On se rappelle qu'il a été question de lui comme archevêque d'Ottawa quelques jours après la mort de S. G. Mgr Duhamel.

C'est la faute à Whitney

Voilà que des journaux conservateurs accusent le premier ministre d'avoir fait acte d'égoïsme en refusant de laisser partir son collègue Hanna, à qui l'on avait offert la présidence de la Commission des chemins de fer. M. Whitney ne l'a pas dit tout haut, mais il croit fermement que M. Hanna est l'unique forte tête de son cabinet. M. Hanna a encore une besogne immense à faire en Ontario et nous sommes portés à partager l'opinion du premier ministre sur la nécessité de maintenir au poste le secrétaire de la province. Chacun dans sa sphère.

Le comité permanent

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada a choisi un comité permanent qui s'occupera de toutes les questions qui intéressent la population française du pays, et même un peu des droits de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

S'il faut en croire les journaux, le comité sera formé comme suit: S. G. Mgr Roy, Québec; sir Jos. Dubuc, Winnipeg; le juge J.-A. Prud'homme, Saint-Boniface; le sénateur P.-Laury, Québec; le sénateur Belcourt, Ottawa, Ont.; M.M. Thomas Chapais, Québec; J.-O. Réaume, Windsor, ministre du cabinet Whitney; Alphonse Turgeon, Régina, Sask.; A.-E. Arsenault, Summerside, Ile du Pr. Édouard; T. Ledoux, Nashua, Mass.; docteur A.-E. Brien, Manchester, N.H.; J.-H. Guillet, Lowell, Mass.; docteur J.-A. Bédard, Lynn, Mass.; Alcée Fortier, Nouvelle-Orléans, Louisiane; l'abbé J.-F. Gauthier, Saint-Louis, Ile du Prince Édouard; R. P. A.-F. Anclair, O.M.L., Duck-lake, Sask.; Édouard Montpetit, Montréal, Qué.; J.-E. Prince, Québec; R. P. Cha. Carlebois, O.M.L., Ottawa, Ont.; les abbés Elie Aulac, Montréal, Qué.; S.-A. Lortie, Québec; Ph. Filon, Québec; C. Roy, Québec; M. Amédée Denari, Québec; M. Adolphe Rivard, Québec; M. A.-D. Richard, Nouveau-Brunswick; le président de l'Association canadienne française d'éducation d'Ontario, Ottawa; M. Labin Girouard, Nouvelle-Écosse; M. l'abbé J.-A. Ouellette, Alberta.

On ne se cache pas pour dire ici que certains membres ont été adi-jugement élagués du comité, malgré l'initiative intelligente dont elles ont donné preuve plus souvent qu'à leur tour dans diverses provinces du pays.

Leur position sociale, leur science, leur patriotisme de bon aloi les désignent tout naturellement à l'inscription dans le comité permanent. Leur absence nuit plus que la présence d'autres dont les titres sont pour le moins discutables.

On nous fait remarquer dans plusieurs lettres que la politique de parti a joué un rôle visible dans le choix de quelques-uns des membres.

Si ces choses sont vraies, elles expliquent bien des absentions. Il est certain que la présence de politiciens militants dans des comités de cette nature entrave la marche des affaires quand elle n'entraîne pas des empêchements désastreux. A force de faire croire que le parti est tout au Canada, on est arrivé à conclure que rien ne se pouvait entreprendre sans politiciens à la clef.

Le jour où la thèse contraire triomphera, le succès sera tout près.

Sir Georges-Etienne Cartier

Voici les conditions du concours offert aux sculpteurs pour le monument qui doit être érigé à Montréal, par les Canadiens, à la mémoire de Cartier, celui auquel les Canadiens anglais de l'époque attribuent la plus grande part dans le succès fédératif.

Il faut espérer que le comité nous préservera contre la répétition d'horreurs qui usurpent le nom de monument dans les places publiques de certaines villes canadiennes, comme par exemple le pastiche des chevaux de Marly qui dépare actuellement la place Dominion à Montréal.

1.—Des sculpteurs sont invités à concourir pour l'érection d'un monument à feu Sir Georges-Etienne Cartier, Baronet, et qui symbolisera aussi la "Confédération".

2.—Une fois achevé et érigé à l'endroit indiqué, le monument ne devra pas coûter plus que \$100,000, y compris la soie à partir du niveau de la surface du sol.

3.—Ne pourront concourir que les sculpteurs canadiens.

4.—Le monument sera placé au pied du Mont-Royal, à un endroit près de la rue Rachel.

5.—Les concurrents devront soumettre à l'examen des maquettes en plâtre modelés à une échelle de pas plus d'un pouce au pied. Un memorandum de la maquette devra accompagner chaque modèle.

6.—Toute correspondance se rattachant à ce concours devra être adressée au Président du Comité du Centenaire Cartier, Casier Postal 188, Montréal. Toutes les maquettes seront expédiées au bureau du Comité, Edifice Banque d'Hochelega, à Montréal. Les maquettes devront être livrées le ou avant le 15 septembre 1912. Elles ne seront pas exposées publiquement avant l'adjudication du contrat. Le Comité paiera les frais d'envoi des maquettes et du memorandum qui les accompagnent. Après le verdict du jugement, les maquettes seront expédiées sur demande aux concurrents au frais du Comité, mais au risque des dits concurrents.

Autonomies

Pendant que la Chambre des Communes britannique discute l'autonomie irlandaise, pourquoi ne donnerait-elle pas aussi un gouvernement responsable au Pays de Galles? Les puissances libres de l'Empire britannique sont assez nombreuses aujourd'hui pour prouver que la liberté est une nouvelle raison de loyauté.

Les deux langues

Le *Chronicle* de Québec, à la fin d'un commentaire des délibérations du Congrès qui vient de se réunir dans la vieille Capitale, pose cette question:

Pourquoi n'y aurait-il pas plus de Canadiens qui soient en état de parler et d'écrire les deux langues avec une égale facilité?

Sauf de très rares exceptions, il est digne de remarquer que les deux langues ne sont parlées avec une égale facilité que dans la province de Québec, et par des Canadiens d'origine française beaucoup plus que par nos concitoyens d'origine anglaise. Le français n'est pour ainsi dire pas enseigné dans les écoles de la minorité, dans Québec. Théoriquement, nous convenons que des leçons de français sont au programme de l'enseignement primaire, mais dans tout le personnel des écoles primaires protestantes, combien y a-t-il d'instituteurs et d'institutrices qui connaissent seulement deux mots de français et qui peuvent en prononcer intelligiblement. Le leçon de français donnée en règle générale dans les écoles anglaises, même à Montréal, n'en est pas une en réalité.

On peut assurément affirmer, sans crainte d'erreur, que sur cent Canadiens qui parlent et écrivent indifféremment les deux langues, quatre-vingt-dix au moins ont acquis cette connaissance dans les écoles catholiques de la province de Québec.

En se préparant pour le diplôme d'instituteurs, dit le *Chronicle*, ceux qui désirent enseigner dans les écoles contrôlées par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, sont tenus d'apprendre le français, tout comme la géographie, l'histoire et l'arithmétique. Peut-on en dire autant de ceux qui veulent enseigner dans les écoles du Conseil catholique de l'Instruction publique? Dans toutes les maisons d'éducation secondaire, établies par la population de langue anglaise, il y a un professeur de français. Y a-t-il aussi bien un professeur d'anglais dans les écoles secondaires des catholiques?

Le *Chronicle* ne devrait pas être embarrassé pour trouver la réponse à ses questions. Il n'a qu'à ouvrir les yeux, et il verra que, pour un professeur de français qui sache réellement le français dans les écoles secondaires anglaises, il y a vingt professeurs d'anglais dans les écoles catholiques de Montréal et des autres villes de notre province, on ne trouve presque pas d'instituteurs qui ne parlent facilement les deux langues. Et cela est tout naturel, parce que les écoles de notre province sont séparées non par la diversité de langue, mais par la diversité des croyances religieuses. Il s'en suit que les écoles protestantes sont fréquentées à peu près exclusivement par des enfants de langue anglaise, tandis que les écoles catholiques sont pratiquement toutes des écoles bilingues. Et c'est dans une école bilingue que se peuvent apprendre facilement et parfaitement les deux langues, parce que les enfants de race différente s'y trouvent en contact.

(La Patrie)

Du délire

On a vu dans des journaux sérieux toutes sortes de choses produites volontairement ou inconsciemment en l'honneur de la langue française. Il y avait, entre autres perles, et signée d'un nom heureusement inconnu, cette imitation d'alexandrin:

Etis l'épée qui l'ont léguée les conquérants.

On se demande qui est le plus coupable, de l'auteur ou du journal qui a livré ce chef-d'œuvre à la publicité.

Le même poète, interpellant Québec qui ne lui a pourtant rien fait, veut que:

La vague grise de sa souveraine, fût.

Deux fois le jour accourt lécher les brodequins!

Treize pieds ne sont pas de trop, même, dans ce sonnet pastiché, puisqu'on lit au dernier vers:

Le religion du Christ et la langue des Français!

REGINA

Le capitale de la Saskatchewan a été détruite par un cyclone dimanche dernier. Les pertes matérielles dépassent cinq millions, et plus de cinquante personnes ont été ensevelies sous les ruines des édifices publics et des habitations.

Capitale depuis sept ans à peine, Régina devra renaitre de ses débris. La générosité des Canadiens de tout origine ne s'est pas fait prier pour venir en aide aux victimes, mais la jolie ville reprendra difficilement et très lentement l'allure vive et alerte qu'elle tenait depuis quelques années.

L'esprit de l'ouest, toutefois, n'est pas adonné à pleurer sur les ruines. La vaillante population de la province et de la capitale s'est déjà mise à l'œuvre pour relever les débris de la ville, et le mouvement économique reprendra avant longtemps selon que les secours seront généreusement accordés.

LA JUSTICE

Auteur d'un vou

Sous ce titre, *Le Soleil* publie un article remarquable sur l'un des vœux des congressistes, qui touche plus particulièrement la rédaction des journaux français du pays.

L'organe québécois termine par ces mots:

"La seule formation solide sur laquelle associer le bon fonctionnement de la presse et assurer la pureté de la langue, c'est de développer à l'école des personnalités, des caractères et non de former des sujets neutres, pâtes éternellement malléables, sans cesse déformées aux contacts de la vie, cervelles sans consistance, ballottant de l'anglais au français, nageant dans l'impersonnalité et l'imprécision."

Donnons-nous des sujets dotés à l'éducation ait développé la personnalité, qui aient le cerveau discipliné par l'habitude de penser originalement, qui soient habitués à écrire simplement et clairement leur langue et nous vous promettons de vous donner une presse qui fasse honneur à la langue et à la race."

Cette conclusion mérite d'être méditée de sang-froid. Il est une autre solution au problème, aussi. Dans tous les journaux, anglais ou français, les appointements des rédacteurs sont la plupart du temps si ridiculement dérisoires que le travail se fait à la hâte et au pis aller.

Que les collègues préparant à la carrière, et les salaires soient raisonnables, et les journalistes s'engageront certainement mieux leur besogne journalistique.

Dans la hâte d'une information destinée à satisfaire la curiosité morbide des folles, il est bien certain que même un linguiste perdrait vite la boussole.

Nos ex-congrès des quotidiens en savent quelque chose, eux qui peinent de quinze à vingt heures par jour pour rassembler de façon larmoyante le dernier crime ou la dernière catastrophe, qui se font quatre colonnes sur ceci ou cela.

Ce qui a tué le journalisme vrai au Canada, c'est l'importance disproportionnée à l'importance des faits, et la course aux premiers faits ou moins contrôlés. Dans presque toutes les sphères de la vie, les Canadiens français manquent de perspectives. Ils sont marqués sur ce point.

Suffragettes

Les suffragettes sont de plus en plus enrégées. Leur conduite atteint la haute folie, qu'on aurait autrefois punie de la bastonnade dans cet agrégé pays de Turquie.

Elles viennent de commencer une campagne de propagande qui consiste à briser les arceaux de tous les bureaux de postes d'Angleterre, pour punir M. Asquith de ne pas leur avoir encore donné le droit de vote. Il n'est pas étonnant de voir diminuer le nombre des mariages en Angleterre. Est-ce qu'il n'est pas temps de raviver cette excellente mode du *ducking stool*, très en honneur dans la colonie anglaise d'Amérique avant l'indépendance américaine.

Mgr Mathieu

(De La Patrie.)

Sa Grandeur Mgr. O.-E. Mathieu, évêque de Régina, a été l'objet d'une jolie démonstration lundi après-midi, à l'Université Laval. Le sympathique évêque de Régina avait réuni dans la salle des promotions de l'Université tous les congressistes de l'ouest pour leur adresser la parole. Un grand nombre de prêtres du Séminaire et Mgr Roy lui-même se rendirent à la réunion où Mgr Mathieu fut l'objet d'une belle ovation.

Dans son discours, l'évêque de Régina parla des résultats heureux que tous les Canadiens attendaient du Congrès du Parler Français; il demanda à tous ses amis de l'ouest de travailler à la conservation de la langue française, la grande gardienne de la foi.

Mgr Mathieu remercia ensuite ses confrères du Séminaire de l'accueil sympathique qu'ils lui avaient fait et il leur dit: "Nous ne vous demandons pas de quitter notre chère province de Québec, mais si vous connaissez des Canadiens Français qui veulent aller s'établir ailleurs, au lieu de les laisser partir pour les États-Unis, dit-elleur de venir nous rejoindre dans l'ouest. Nous les accueillerons à bras ouverts et ils trouveront là-bas la sympathie de leurs compatriotes."

Les bonnes paroles du prélat furent soulignées par de vigoureux applaudissements et Sa Grandeur Mgr Roy vint adresser la parole.

"Vous êtes les bienvenus parmi nous, Messieurs, dit Mgr Roy, et je vous félicite d'être venus si nombreux pour fêter la langue française avec nous. Nous vous aimons bien, nos frères de l'ouest, surtout depuis que vous nous avez ravi Mgr Mathieu, car vous nous avez ravi en même temps un peu de notre cœur."

Mgr Roy encouragea les congressistes de l'ouest à assister aux séances d'études et à exposer leur situation.

L'avère et le revers

Nous parlions ici de médailles la semaine dernière. On vient de nous prouver que notre bonne foi avait été surprise au sujet de la collation des diplômes: dans un couvent que nous ne nommons pas et qu'il est inutile de désigner plus directement. Nous avions reçu l'assurance de personnes abominablement responsables, sur la favoritisme fait autour de la médaille du Délégué apostolique, et il appert maintenant que cette médaille est accordée une année aux classes anglaises. Cette année, c'était au tour d'Érin, et Erin l'a eue. Tant mieux pour Erin, et tant pis pour les gens qui nous ont trompé siement.

La prochaine tentative sera reçue moins naïvement et surtout plus carrément.

Il est probable que la grève des ouvriers en confections pour hommes, à Montréal, coûtera une augmentation de quinze à quarante pour cent dans le prix des confections. C'est l'unique résultat durable des grèves.

TELEPHONE 5953.

J. A. LAROCQUE

IMPORTATION DIRECTE

TOILES, ETOFFES A ROBES, MERCERIES POUR HOMMES, RIDEAUX, TAPIS, PRELARTS, ETC., ETC.

J. A. LAROCQUE

262-266-268-270 rue Dalhousie
OTTAWA.

Notre feuilleton

L'importance des discours du Congrès de Québec nous autorisait, croyons-nous à remettre la continuation de notre feuilleton à la semaine prochaine.

Nos lecteurs voudront bien tenir compte du surcroît de travail que nous nous sommes imposé cette semaine pour leur donner à conserver les superbes pièces d'éloquence pratique qu'on lire dans les pages de 6 à 12 de notre édition spéciale. Nous reprendrons le 13 la publication de JACQUES ET MARIE.

L'arrivée de M. Borden

Le premier ministre du Canada, a été fêté d'une façon empreinte par la presse anglaise dès son arrivée à Londres, mercredi matin. Les journaux ont salué en lui, disent les dépêches, le protagoniste de la marine impériale. Peu à peu la véritable politique du cabinet va se faire connaître en dépit des cachotteries intéressées. Le plébiscite promis s'est perdu dans les fiots pendant la traversée, et le Canada une fois de plus a été lancé dans une aventure dont la majorité ne veut absolument pas.

L'usure

La nouvelle loi sur l'usure est entrée en vigueur le 1er juillet. Elle permet au tribunal de vérifier les taux d'intérêt réclamés par les prêteurs à petite semaine. Jusqu'ici, l'usurier pouvait saigner à blanc sa victime, sans que celle-ci eût le moindre recours en justice. Peu à peu la rançon de la livre de chair disparaît de nos mœurs jusqu'au moment où les gens du "be dit gommerne" auront la majorité.

M. E. P. Labrosse dans le deuil

Le maître de poste de Saint-Eugène, comté de Prescott, M. Eugène-P. Labrosse, secrétaire de la succursale de l'Association canadienne française d'éducation, vient d'être cruellement éprouvé. Mme Labrosse, née Lefebvre (Corinne) est morte samedi soir dernier, à l'âge de trente-sept ans, après une longue et amère maladie. Elle laisse six jeunes enfants. Les membres du conseil de Sainte-Anne de Prescott et de Saint-Eugène, de l'Union Saint-Joseph du Canada, assistaient en corps aux funérailles, faites lundi. Nous offrons à M. Labrosse nos condoléances.

Où Prenez-vous votre Sable et votre Pierre Concassée?

Ces matériaux vous sont aujourd'hui absolument nécessaires pour la construction.

LA

Rideau Canal Supply Co., Ltd.

vous fournira du sable, de la pierre, du gravois et divers matériaux au plus bas prix du marché. Avec son capital de \$200,000, cette compagnie est en mesure de vous offrir des avantages exceptionnels. Toutes les commandes reçoivent la plus prompte attention.

ADRESSEZ-VOUS A LA

Rideau Canal Supply Co., Ltd.

Président, L.-H. Morisset.
Livrable, Bassin du Canal, téléphone: Q. 6190.

Secrétaire-trésorier, R.-J. Couch.
Bureau d'affaires, 88 rue Queen
téléphone: Q. 6297.

MORISSET & MORISSET, Limitée

Couriers en Finances, 193 rue Sparks, Ottawa.
Téléphone: Q. 7601-7602.

C
P
d
m
P
L
té
C
qu
tr
11
E
Fou
-7
Phon
Po
Ch
TC
Alfr
N
TOUJ
182 R
Dr
Heur
4 p. m.
232
D
Cela des
Heur
Entré
Sp
Le
spéciale
Plan 62
Copul
Augu
Agent
me, de la
Commiss
res par
etc., etc.,
"Central
wa. Tel
Doct
11
0 210 A
Dr I
Sp
He
Dr
Vol. 1901
H
9 à 10 a
SPÉCIA
Dr A
100 rue 1
Phon
Kupen
Adm

C'est pour vous rappeler que nous venons de recevoir un assortiment complet de chapeaux.

Les Dernières Nouveautés pour le Printemps.

CHAPEAUX qui conviendront à votre bourse et à votre toilette.

COTE & CIE 114-116 rue Rideau, Ottawa. Téléphone 2412.

E. J. Laverdure FERRONNERIE ET Fournitures de Plomberie

71 Rue William Ottawa Phone 102.

Pour la saison d'été Bel assortiment de

Chapeaux de paille et Panamas TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX.

Alfred Côté, 180 rue Rideau. Tél. Rideau 706.

NAP. LaFLEUR Marchand-Tailleur TOUJOURS EN MAINS LES DERNIERS NOUVEAUTES SATISFACTION GARANTIE 182 Rue Rideau - Ottawa.

Dr E. Brunet MEDICIN-CHIRURGIEN 232 St-Patrice, Ottawa. Téléphone 5223.

Dr J. U. DeLisle DENTISTE 182 Rue Rideau - Ottawa.

Le Dr Antonio Pelletier Des Spécialités de la Médecine Générale 121 Brouy - Hull.

Auguste Lemieux, C. R. AVOCAT Pour Ontario et Québec NOTAIRE PUBLIC

Docteur Josephat Isabelle 121 Brouy - HULL CONSULTATIONS 643 A. E. - 148 P. M. - 719 P. M. Téléphone 5904.

Dr R. CHEVRIER Spécialité: Chirurgie abdominale Heures de bureau: 2 à 4 p.m. 85 St. Jean. Phone 758.

Dr F. X. VALADE 125 rue St-Patrice OTTAWA. Heures de consultations: 9 à 10 a.m. - 2 à 4 p.m. - 7 à 9 p.m. SPÉCIALITÉS: Maladies des Enfants et de la Femme.

Dr A. I. TELMOSE Médecin-Vétérinaire 100 rue York Ottawa, Ont. Phone: Rm. 3205 - Office 4234. Inspecteur Médical pour "The General Accident Insurance Co. of Canada."

Congrès géologique international

La douzième session du Congrès géologique international réunira des délégués de toutes les parties de l'univers à Toronto, en août 1913. S. A. R. le duc de Connaught est président d'honneur de cette session prochaine.

Depuis la première réunion du Congrès à Paris en 1878, d'autres réunions ont été tenues en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis d'Amérique, en Suisse, en Russie, en Australie, au Mexique et en Suède. Au dernier Congrès, tenu à Stockholm, en 1910, 850 délégués étaient présents et l'on espérait dépasser ce nombre l'an prochain au Canada.

Une ample série d'excursions a été préparée pour faire connaître la géologie-type et les richesses minérales du Canada. Ces excursions auront lieu durant les mois d'août et de septembre, du Cap-Breton et de Halifax sur l'Atlantique à Prince Rupert et à Victoria sur le Pacifique, et des côtes du Niagara sur la Frontière Méridionale, à Dawson City près du Cercle Arctique.

Des géologues de toutes les parties du monde assisteront à ce Congrès et pour un grand nombre ce sera la première visite au Canada.

Parmi eux, on comptera des professeurs des principales universités, et des écoles de Mines; des fonctionnaires du service géologique et du service des mines des différents gouvernements; ainsi que des géologues et des ingénieurs des mines exerçant la profession pour leur propre compte.

Les sujets suivants ont été choisis pour fournir les thèmes principaux de discussion:

1. Les richesses houillères mondiales. 2. Différenciation dans les magnésiens. 3. L'influence de la profondeur sur la nature des gisements métallifères. 4. L'origine et l'importance des sédiments précambriens. 5. Les sous-divisions, la corrélation et la terminologie du précambrien. 6. Dans quelle mesure l'époque glaciaire a-t-elle été interrompue par des périodes interglaciaires? 7. Les caractéristiques physiques des mers paléozoïques et les particularités de leur faune considérées au point de vue de la portée du retour des mers, dans l'établissement des systèmes géologiques.

Le comité exécutif du onzième Congrès tenu en Suède a publié un rapport très clair et complet sur les richesses mondiales en minerais de fer. L'exécuteif actuel a entrepris de préparer une monographie analogue des richesses houillères mondiales. Pour rendre ce travail aussi complet que possible il a fait appel au concours de tous les principaux pays du monde.

Des dispositions ont été prises pour organiser une série d'excursions qui permettront aux membres du Congrès d'acquies une notion de la géologie et de la physiographie aussi bien que des richesses minérales et autres richesses naturelles de toutes les parties les plus accessibles du Canada. Ces excursions auront lieu avant, durant et après le Congrès. Les membres auront l'occasion de prendre part à une ou plusieurs des excursions les plus longues, et à quelques-unes des plus courtes.

Halibouton Bancroft, Ontario, durée 9 jours. Cette excursion est située sur la lisière du bouclier Laurentien du continent de l'Amérique du Nord, au nord du lac Ontario. La coupe la plus notable des séries Grenville du Canada se voit dans ce district. Les strates montent, à un degré notable, les résultats du métamorphisme progressif résultant de l'intrusion de batholithes considérables de granite qui produisent divers types d'amphibolite, etc. Ce district est aussi intéressant en raison du développement très important des syénites à néphéline et autres syénites alcalines dont quelques-unes appartiennent aux types les plus rares. En certains endroits ces roches contiennent une abondance de corindon, tandis qu'ailleurs, une sodalite d'une belle couleur foncée est fort en relief. Cette excursion comprendra aussi une inspection aux mines et aux ateliers de préparation du corindon à Craigmount.

Sudbury-Cobalt-Forcupine, Ontario, durée, 12 jours. Ces étendues minières sont situées dans le bouclier Laurentien au nord-est du lac Huron. Les systèmes Huronien et Keweenaw sont bien développés d'une façon type. Les principaux lieux d'intérêt sont les gisements de nickel et de cuivre à Sudbury; les mines de fer de Moose Mountain; les mines d'argent de Cobalt et les filons de quartz aurifère de Forcupine.

Niagara-Iroquois Beach, Ontario, durée, 3 jours. Cette excursion permet de visiter la région au sud et à l'ouest de Toronto près des rives du lac Ontario; on verra les chutes de Niagara et la Gorge de la rivière Ni-

gara. Les coupes Siluriennes de Hamilton et l'ancienne place du lac Iroquois à Burlington Heights seront aussi inspectées.

Gisements d'amiante de la province de Québec, durée 3 jours: La majeure partie de l'approvisionnement mondial d'amiante provient des environs de Thetford et Black Lake dans les cantons de l'Est de Québec. On visitera les carrières et les ateliers mécaniques de cette région et les membres participant à cette excursion seront à même d'examiner les périodites caractéristiques et les serpentines qui en résultent, au sein desquelles s'est développé l'amiante.

Anorthosites de Morin, Québec, durée, 1 jour: Le but de cette excursion est d'examiner une des irroration-types d'anorthosite du bouclier Laurentien. Ces affleurements sont situés au nord de Montréal dans le voisinage de St-Jérôme.

Les collines Montrégennes, Québec, durée, 2 jours: Ces collines constituent une province pétrographique de roches alcalines dans le voisinage immédiat de Montréal, excessivement intéressante. Le premier jour, on verra les irrutions de syénites à néphéline et d'essolite qui, avec les dykes et le prolongement de tinguaites camptonites, etc., que les accompagnent, forment le Mont-Royal. Le deuxième jour on fera une excursion au mont Johnson, une cheminée irruptrice où l'on voit parfaitement la transition graduelle de la pulaskite à une essolite basique.

Gisements minéraux du district d'Ottawa, durée 3 jours: Cette excursion traversera le district situé au nord de la rivière Ottawa entre les villes de Montréal et Ottawa, et permettra de visiter les principaux gisements de mica, graphite et apatite de cette étendue. On pourra examiner les localités Grenville ainsi que les localités originales de l'Edouard.

Gisements minéraux près de Kingston, Ontario, durée, 3 jours: La région du voisinage de Kingston, Ontario, est remarquable par ses gisements de mica, apatite, feldspath, talc, graphite, corindon, pyrite de fer et de minerai de plomb, zinc et fer, elle est aussi fameuse par la grande variété des espèces minérales.

Pléistocène, Montréal et Ottawa, durée, 3 jours: Cette excursion comprend une visite aux terrasses du Mont-Royal et aux dépôts de matériaux au Mile-End et ailleurs dans le voisinage de Montréal. Elle embrasse les environs d'Ottawa, les argiles fossilifères de Green Creek et les terrasses du côté nord de la rivière Ottawa.

Ordovicien, Montréal et Ottawa, durée, 3 jours. On passera trois jours à examiner les formations Ordoviennes qui affleurent en divers endroits entre les villes de Montréal et Ottawa.

Sud-Ouest d'Ontario, durée, 3 jours. Cette excursion qui présente un intérêt spécial pour les paléontologistes permettra d'étudier et de recueillir des fossiles Siluriens et Dévonien. La région qu'elle embrasse est située à l'ouest de Toronto entre les lacs Huron et Ontario.

Les dispositions prises permettent de faire de courtes excursions dans les différents endroits du voisinage immédiat de Toronto et de visiter entre autres les endroits, curiosités et exploitations remarquables qui suivent:

Chutes de Niagara. Dépôt glaciaire et interglaciaire dans le voisinage de la vallée du Don et à Scarborough Heights. Les formations Paléozoïques de Hamilton.

Les carrières de grès de la rivière Credit. Les dépôts morainiques au nord de Toronto.

Le Laurentien de la région de Muskoka. Le gaz naturel et les bassins pétroliers d'Ontario.

Les strates Paléozoïques riches en fossiles de Streetsville. Les gisements d'argile et les fabriques de produits de l'argile près de Toronto.

Le français en affaires La maison Laporte, Martin et Cie nous communique une lettre d'une des plus importantes maisons d'affaires de Toronto qui montre bien le cas que certains de nos compatriotes anglais font du français.

C'est un accusé de réception d'un ordre de facture, écrit de très bon français par la "Canadian Central and Milling Company, Ltd", le grand comptoir de céréales de Toronto.

Il y a évidemment là quelqu'un qui tient à témoigner à la clientèle canadienne française une courtoisie à laquelle elle a droit.

Il n'est d'ajouter que la réception de cette lettre a été hautement appréciée par la maison Laporte, Martin et Cie.

Quant à nous on nous permettra de nous réjouir tout particulièrement du fait et d'y voir la preuve de cette largeur d'esprit dont nous n'avons jamais douté.

(Le Devoir)

Un collège français

Son ouverture à Cobalt-nord

Dans toutes les églises du vicariat apostolique du Temiscamingue, on a le dimanche dernier la lettre pastorale suivante de S. G. Mgr Elbe-A. Lacombe, évêque de Côté. Nos lecteurs seront heureux de parcourir cette communication du distingué prélat:

"Le premier octobre 1910, nous vous écrivions pour vous dire la joie de notre cœur au sujet de l'ouverture du noviciat des Sœurs de l'Assomption à Haliburton. Les espérances que nous donnait cette nouvelle fondation ont commencé à se réaliser. Dans le champ encore trop restreint où elles ont, jusqu'à présent, exercé leur action, nous constatons déjà les heureux effets de leur zèle apostolique: non seulement les enfants sont mieux instruits, comme l'ont déclaré les inspecteurs officiels, mais ils sont encore mieux formés à la piété chrétienne et aux bonnes manières qui en sont l'ornement extérieur. L'humble rampe, planté dans notre sol fertile, n'a pas tardé à croître et ses premiers fruits nous disent assez ce que sont les récoltes futures. Demandez avec nous au Dieu qui lui a donné de si heureux commencements de par sa sainte œuvre et de l'augmenter sans cesse pour le plus grand bien de vos enfants.

Mais en même temps que nous entreprenons cette fondation destinée à assurer la première éducation chrétienne et l'éducation supérieure des jeunes filles, notre pensée se reportait aussi sur ces nombreux jeunes gens qui ne pouvaient, faute d'établissement approprié, compléter leur éducation élémentaire ni rendre à l'église et à la société tous les services que promettaient les ressources de leur intelligence et les bonnes dispositions de leur cœur. Nous rêvions de faire aussi quelque chose pour eux et de couronner ce que nous avions entrepris jusque là, pour le bien moral et religieux de notre région, par la fondation de l'un de ces collèges catholiques qui font l'ornement et l'orgueil des diocèses qui les possèdent.

Et le peins avions nous formé ce projet de nos motifs urgents nous semblait exiger sa réalisation immédiate. Vous savez en effet, Nos Très Chers Frères, que le développement rapide de notre région, l'exploitation de notre sol et de ses richesses naturelles requièrent le concours de beaucoup d'hommes formés à la pratique du commerce et des affaires ou possédant une instruction qui leur permette de se spécialiser dans les différentes branches de l'industrie. D'autre part, pour conserver son degré de civilisation un pays doit avoir une élite intellectuelle, capable de le guider et de la maintenir dans la voie de ses plus sages traditions.

Le devoir est de se former que par une forte culture classique. Quoi que l'on ait dit de ces études, l'expérience a montré qu'elles ne peuvent être négligées ou amoindries sans que l'on voie le niveau général de l'instruction s'abaisser avec elles, le bon ton des relations sociales descendre, la vulgarité s'emparer de la conversation, la préparation aux fonctions qui exigent une culture scientifique spéciale, l'aptitude des candidats être plus ou moins grande suivant qu'ils aient ou non parcouru au préalable le cycle de ces études qui semblaient pour eux peu utiles.

Mais, nos très chers frères, vous savez encore que l'habileté et le talent sont insuffisants par eux-mêmes à assurer la prospérité et le bonheur d'un peuple et qu'ils ne peuvent même être la cause de bien des maux et de bien des ruines s'ils ne sont associés à la pratique des vertus chrétiennes. Les véritables intérêts de la société exigent donc que tous ceux qui, à des titres divers, y exercent une action prépondérante, joignent à une valeur professionnelle incontestable, une grande pureté de mœurs et une fermeté inébranlable de caractère qui les empêchent d'abandonner les sentiers de l'équité et de la justice. Or, nous avons trop à cœur de prononcer, selon nos forces, le vrai bien de la société, pour ne pas souhaiter de lui former, même en grand nombre, des citoyens utiles en qui brillent au même degré par l'état du savoir et l'exemple des vertus.

A ces graves considérations se joignent en notre esprit le souci plus grave encore de pourvoir au bien de vos âmes et à leur salut éternel. Le devoir est de nous rendre de notre charge nous oblige à vous donner, en nombre suffisant, des prêtres zélés, zélés, dispensateurs de la doctrine et des mystères de Dieu, qui vous prêchent les vérités de notre foi et abreuvent nos âmes à ces sources de grâce que le Christ nous a laissés dans les sacrements. Certes, nous devons rendre un hommage public au dévouement infatigable de nos prêtres, séculiers et réguliers, qui se consacrent à votre service, ne comptant pour rien les peines et les fatigues quand il s'agit de vous procurer les consolations de notre sainte religion et de vous faire entendre la parole du salut. Mais ils sont trop peu dans un champ trop vaste et leur effort multiplié n'arrive pas toujours à assurer aux fidèles

des petites missions le bienfait de leur ministère aussi souvent qu'ils en ont l'intention. Et si d'autre part, la charité bienveillante de plusieurs évêques nous a permis de leur donner un peu plus de reconnaissance — de leur offrir d'une manière convenable à l'administration des sacrements et de vous procurer les secours spirituels nécessaires; cependant, cette bienveillance elle-même se trouve entravée par un besoin pressant de prêtres qui se fait partout sentir; et cela, au moment même, où l'ouverture de nouveaux centres de colonisation nous oblige à doubler les rangs de notre clergé.

Il nous faut donc, sans plus tarder, trouver au milieu de nous et préparer à l'exercice de leurs fonctions sacrées, les ministres de Dieu qui nous sont nécessaires.

Ces préoccupations étaient aussi celles de nombreux pères de famille et de tous les membres de notre clergé qui nous pressaient instamment d'ouvrir dans notre région une maison d'éducation qui fut tout ensemble un foyer d'instruction chrétienne et une pépinière de vocations sacerdotales.

Or, nos très chers frères, nous avons aujourd'hui la grande joie de vous l'annoncer: ce que tant de besoins rendaient indispensable, est maintenant réalisé. Notre collège catholique est bâti et il s'élève, près de notre résidence, à North Cobalt, dans un site qui, outre sa beauté naturelle, a l'avantage de faciliter le recueillement que demande le travail de l'esprit. Il porte le nom de collège Saint-Joseph et nous en avons confié la direction aux Pères Missionnaires du Sacré-Cœur. Leur institut, de fondation récente, recevait, il y a quelques années, du Saint-Siège et du pape, une haute approbation, ce qui nous assure de sa valeur et de son sérieux. Vivant au Canada depuis douze ans, connaissant parfaitement notre pays, le caractère et les besoins de nos populations, ils sont par là même mieux préparés à donner à vos enfants l'éducation qui leur convient. Nous les avons appelés près de nous, il y a deux ans et, durant ce temps, nous avons pu nous convaincre que nous ne pouvions trouver d'éducateurs plus capables d'inculquer à la jeunesse, avec les principes des connaissances humaines, ceux des vertus chrétiennes dont ils donnent eux-mêmes un si bel exemple à notre clergé et à notre peuple. Habitués au dévouement apostolique, ils donneront à vos enfants toute l'attention et tous les soins que

requiert leur double formation intellectuelle et religieuse. Ils nous ont exposé leur programme d'étude et nous y avons donné notre entière approbation. Soit dans le cours commercial soit dans le cours classique, vos enfants seront soumis à l'étude et à la pratique du français et de l'anglais, les deux langues officielles du pays. Nous avons dit ailleurs combien nous tenons à ce que les jeunes canadiens français, conservent leur langue maternelle tout en apprenant l'anglais. Qui ne voit pareillement combien les parents de langue anglaise ont intérêt à ce que leurs enfants possèdent, avec cette langue, une connaissance sérieuse du français?

Et cette connaissance plus générale du français et de l'anglais ne serait-elle pas un moyen de dissiper les préjugés qui séparent les citoyens d'un même pays et dont l'origine vient souvent de ce que ne sachant que l'une des nos deux langues officielles, il leur est très difficile de comprendre exactement la mentalité et les idées de ceux qui parlent ordinairement l'autre?

Nous n'avons pas à insister davantage sur ce point non plus que sur les autres articles du programme; vous obtiendrez tous les détails utiles à ce sujet en vous adressant aux directeurs de ce collège. Il ne nous reste plus qu'à vous inviter à vous réjouir avec nous de l'ouverture de cet établissement qui aura lieu en septembre prochain et à vous demander de favoriser son développement chacun selon vos moyens. Ce n'est pas de votre côté que nous aurons le plus grand soin des enfants qui sont appelés de Dieu au sacerdoce et à la diriger vers cet établissement. Chaque paroisse, nous en avons l'assurance, sera fière et heureuse d'avoir des frères sortis de son sein et les fidèles aideront leurs pasteurs à multiplier ces vocations et à pourvoir à l'éducation de ceux que Dieu destine à ce sublime honneur.

Enfin, comme nulle bonne œuvre ne peut subsister si Dieu qui l'a inspiré ne la soutient et la dirige, vous prierez tous pour notre zèle catholique afin que, par l'entremise de son céleste patron, saint Joseph, il reçoive d'En Haut les plus abondantes bénédictions et qu'il donne à la société des citoyens éclairés et intègres, comme de saints prêtres à l'Eglise.

Belle survivance

Les journaux quotidiens nous ont apporté les comptes-rendus de la belle démonstration canadienne française faite à Toronto, le 24 juin dernier, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse du Sacré-Cœur.

Cet anniversaire contient le livre d'or de sacrifices innombrables que l'abbé Lamarche, enrou du Sacré-Cœur, a affronté depuis un quart de siècles pour assurer la vie et la prospérité de sa paroisse.

En plein milieu hostile, sinon à la religion catholique elle-même, de moins à la langue et à l'origine des paroisses, l'œuvre paroissiale a grandi malgré tous les obstacles. Les œuvres durables sont toujours des commencements difficiles.

Aujourd'hui, l'abbé Lamarche compte un nombre d'amis dévoués des adversaires d'hier, et la sagesse de son administration, comme la fermeté de son esprit français, lui ont conquis l'estime de tous ses concitoyens.

Quiconque aurait dit il y a vingt-cinq ans que la Saint-Jean-Baptiste serait chômée à Toronto en 1912 aurait fait sourire plus d'un incrédule. C'était à l'époque où les têtes chaudes de la rue John paraient n'être plus ni moins que de "reconquérir" la province de Québec pour l'angliciser davantage, et radicalement même.

Cela n'a pas empêché M. Lamarche d'agrandir sa paroisse. Cela n'a pas empêché non plus M. Rochereau de dire au banquet du jubilaire, qu'en plus des offrandes matérielles présentées au Cœur, on lui offrait encore l'assurance de toujours parler français à l'avenir, dans la paroisse.

Nous souhaitons longue vie à M. l'abbé Lamarche, et nous souhaitons à nos paroisses des diocèses où la majorité catholique est de la langue anglaise, d'avoir comme directeur des hommes de caractère comme l'est M. Lamarche.

Trafalgar Square ROCKLIFFE ANNEXE

Des automobiles sont a la Disposition des Visiteurs.

Personne ne revient sans avoir retenu un lot, dont le prix est infiniment inférieur à sa valeur réelle.

Prix variant de \$350 a \$550 Payable \$10 comptant et \$5 par mois Sans taxes ni intérêt pour la première année du contrat de vente.

Dans quelque temps, ces lots vaudront le double, car des habitations élégantes sont construites ou en construction dans les limites de Trafalgar Square. Paysage merveilleux laissant voir les Laurentides et la rivière d'Ottawa. Un parc sera établi vis-à-vis de la propriété par le gouvernement. Les agents sont toujours à votre disposition. Pour information supplémentaire:

The Bytown Suburb Land Co. 329 Rue Dalhousie, Ottawa. F.O. Bonneville, Sec.-Trés. TELEPHONE, bureau, R. 847; domicile, R. 1836.

LE CONGRES DE QUEBEC

Le sénateur Pascal Poirier

Nous allons commencer, si vous le voulez bien, par mettre de côté les compliments mutuels et les éloges réciproques. Ce sera un temps considérable de gagné.

Éloges et compliments pourraient utilement se remplacer par l'aveu public de nos coupes, par une bonne confession générale, "coram populo", bien humble, bien sincère, bien faite en un mot.

La chose malheureusement n'est guère praticable. La seule confession publique qu'il soit permis de faire, en ce pays, c'est la confession de péchés très sur le volet, l'aveu de certaines fautes avérées, graves, qui flétrissent au premier chef le personnel ou national, et nous élevant au-dessus de notre prochain. Seigneur, je vous remercie de ce que je suis meilleur que les autres hommes.

Les défauts graves, les manquements vraiment sérieux, ceux qui, réfléchis dans un miroir, nous rendent jaloux de nos voisins, nous font sentir chaque fois à notre véritable taille, ou, en outre, feraient constater, par exemple, certains desiderata dans quelques-unes de nos institutions canadiennes, toutes pour absolument parfaites, il faut les faire ou les dissimuler, si l'on veut faire une bonne confession et s'en aller avec l'absolution. D'ailleurs, nous sommes arrivés à ce point que, d'un côté, personne n'ose en faire, et de l'autre, personne ne souffre d'en entendre l'aveu.

Ce symptôme est plutôt inquiétant. Ceux qui sont forts, ou qui travaillent sincèrement à le devenir, sont dans le domaine de la vertu, assis dans le champ des sciences, des beaux-arts, de l'industrie, de la guerre, de l'éducation, de la politique même, ne craignent pas une critique honnête; ils l'invitent plutôt.

C'est l'indice d'une grande faiblesse morale, ou d'une vanité excessive, que de ne pouvoir entendre sans une certaine fierté.

L'Allemagne, dont le système d'éducation, surtout dans les sciences appliquées, est l'un des plus parfaits du monde entier, est chaque année assailli de brochures, de pamphlets même, critiquant, ridiculisant, condamnant les méthodes d'enseignement employées, les hautes moyennes et basses écoles.

L'autorité écoute sans s'émouvoir, et le résultat en est que le niveau des études va chaque année s'élevant, le nombre des savants augmentant et celui des illettrés diminuant.

An Portugal, par contre, l'éducation a atteint les dernières limites de la perfection; à entendre la bonne presse, il n'est pas possible d'y rien améliorer; c'est une profanation, c'est presque un sacrilège que d'y trouver à redire. Or environ 75 Portugais sur cent ne savent pas écrire, et le nom des savants de ce beau pays que nous aimons, parce qu'il est latin, parce qu'il est catholique comme nous, est aujourd'hui inconnu dans le monde des savants.

Et le Portugal est en révolution; l'anarchie y règne presque en maîtresse, et ce qui est épouvantable à constater, et qui devrait, tout au moins, servir d'avertissement, c'est que ceux qui ont chassé leur roi, qui proscrivent aujourd'hui le clergé catholique, ont tout reçu leur éducation et leur formation religieuse au Portugal même. La même chose s'était vue à la Révolution Française. Je pourrais, dans cet ordre de faits, multiplier les exemples.

Celui qui s'avance pas recule. Cette loi ne souffre pas d'exception et embrasse tous les états. Dans le monde moral, c'est ou faire son salut ou être damné; dans le monde politique, intellectuel ou scientifique, c'est la Chine, autrefois l'une des premières entre les nations civilisées de la terre, et aujourd'hui l'une des plus arriérées, presque la dernière, quoiqu'elle soit aussi éclairée, aussi avancée qu'elle l'était il y a quatre mille ans; dans le monde physique, c'est le mouvement vers l'inertie. L'inertie, on ne pas avancer, ne pas concourir pour les premiers places, ne pas nous servir d'exemple, de pour de braver de vieilles coutumes, devenues de vaines préjugés, c'est la mort, la mort des races, la mort des civilisations, dans le sens le plus catholique du mot.

Notre pays est grand, beau, plein de promesses magnifiques. C'est le talent d'oe qui fut remis, il y a trois cents ans, par le Créateur dans les mains des rois souverains et maîtres absolus de la France. Voyez ce qu'il en ont fait, eux les fils aînés de l'Eglise. Ils l'ont égaré, ils l'ont abandonné, puis ils ont donné leur sollicitude aux vanités de la cour et au service de leur ambition. Ils ont agi comme le serviteur de l'Évangile qui fut condamné.

Eux rejetés, nous avons été appelés, à notre tour, et voici que Dieu en faisant autonome la province française et catholique de

Québec, et en nous donnant à tous une pleine mesure de libertés civiles et religieuses, garantie par l'égalité absolue devant la loi, nous a confié dix talents d'or. Allons-nous, nous autres, les enterrer sous notre orgueil inné et les immobiliser sous notre inertie intellectuelle? Allons-nous, dans l'idée sottise que rien au monde n'est si parfait que nous et nos institutions, laisser nos concurrents prendre le pas sur nous? Allons-nous les laisser nous devancer dans l'arène, par crainte que nos plus rapides concurrents, que nos érudits, à reprendre la plume ne se trompent quelquefois sur le sentier à prendre, ou que nous-mêmes, en nous mouvant plus vite, il ne nous arrive parfois de trébucher?

Se tromper momentanément de sentier est peu de chose, si l'on est prompt à retrouver et à reprendre le bon chemin; trébucher, tomber même, n'est rien, pourvu qu'on ne reste pas par terre et qu'on se relève.

Notre Seigneur est tombé plusieurs fois, en allant au Calvaire, tant sont ardues les hautes ascensions; mais il s'est relevé chaque fois, a continué de marcher, et c'est un nègre, moins encore, un laïque, qui lui a aidé à monter.

Les dix talents d'or qui nous ont été confiés, c'est la conservation, c'est la diffusion, c'est l'extension, c'est l'empire du nom français et catholique sur ce continent. Cela constitue une mission; c'est un héritage, le plus beau qui fut jamais laissé à des fils de famille.

Le conserver n'est pas assez; ce serait rester stationnaires, pendant que les autres avancent, et, pour cela, nous serions certainement condamnés. Il faut, de toute nécessité, que nous fassions fructifier, que nous doublions cet héritage, autrement nous serons rejetés à notre tour, et des plus aptes, j'ai dit toute ma pensée, des plus dignes, prendront notre place.

Or, faisons-nous ce qui a été demandé du bon serviteur de l'Évangile? Profitions-nous? Sommes-nous stationnaires? Serait-il possible que, relativement, nous perdions du terrain?

Nous allons, sans doute, de l'avant. Cela n'empêche pas que de plusieurs coins de l'horizon s'élèvent certains signes inquiétants.

Aussi, au point de vue de la chose politique, nous sommes obligés de reconnaître que notre influence, dans les hautes conseils de l'administration fédérale, est moins considérable qu'elle ne l'était à la Confédération.

Dans le domaine public, nous avons stupéfiement, criminellement peut-être, laissé les étrangers s'emparer du Manitoba, notre Manitoba à nous, qui demain viendront nous ferrer de leur nombre.

Dans une sphère plus élevée, nous voyons, et cela est dû au défaut d'enseignement supérieur et d'écoles techniques, les premières places et les plus lucratives, les situations les plus lucratives et les plus honorables, remplies, presque toutes, par nos concurrents.

Et voici ce qui est le plus sérieux: le grand effort scientifique qui étend la nature ses trésors bienfaisants pour les répandre, ainsi que le bon Dieu l'a préordonné, sur les miséreux aussi bien que sur les puissants et les privilégiés; qui a changé la face du monde, qui fait le monde plus heureux et meilleur, l'école anglaise et protestante des États-Unis et du Canada en réalisant la prospérité et les fruits. Le vol des chercheurs et des découvreurs, en biologie, en chimie, et dans les autres sciences naturelles dont jusqu'à la nomenclature nous est à peu près étranger, passe presque insaperçue, au-dessus de nos têtes. D'autres promettent le flambeau, ouvrent des avenues nouvelles, l'activité humaine, tandis que nous nous attardons aux portes des ci-métières, tournés vers le passé qui nous hypnotise, et regardons derrière les grands morts glorieux de notre histoire, nous berçant de l'illusion que c'est tout ce que nous avons à faire pour devenir grands et glorieux comme eux.

commençaient même à nous laisser au paix. Ils apprenaient même, de nous estimer, et, de notre côté, nous trouvions qu'ils étaient plus justes et moins mal disposés envers nous que certains de nos coreligionnaires. Le vœu de nos confrères à Frédericton, et leur procès-verbal constatent qu'il y a eu trente-neuf sociétés nouvelles, ou succursales, formées parmi eux durant le cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est leur réponse.

Dans le domaine de la langue française elle-même, et c'est pour sa diffusion et son agrandissement que nous sommes réunis ici en aussi grand nombre, il est douteux que nous fassions des progrès appréciables. Je crains même que nous n'ayons reculé depuis cinquante ans.

Les Garçons, les Parents, les Chasseurs, les Tachés, les Marquêtes, les Casgrain, les Legendre, les Fréchet, n'ont guère été remplacés, en tout cas, et il n'y a pas été dépanné.

Dans la section géographique et biologique de la Société Royale, nous avions un Canadien que nous nommons avec fierté, chaque fois qu'on nous disait que les sciences appliquées ne sont pas enseignées dans les institutions françaises de la province de Québec et de l'Acadie, Mgr Lafamme, un géant sorti de l'Université Laval, l'honneur de ses concitoyens et l'une des gloires de l'Église au Canada.

Encore, sur ses trois Français, un, le capitaine Deville, est-il de France, l'autre, le docteur Ami, de Suisse. Un seul, Mgr Hamel, est Canadien Français.

Et l'on n'est ni exclusif, ni intolérant dans le monde des sciences. Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques. Il y avait deux places à remplir, hautement rémunérées; un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

Il se fit à la Chambre des Communes d'Ottawa, il y a une dizaine d'années, un effort sérieux dans le dessein d'améliorer le français de la traduction officielle des débats parlementaires et rapports de ministères. On décida de ne nommer au poste de traducteur que des candidats compétents, pris en dehors des partis politiques.

M. Henri Bourassa

J'ai peine à croire que les organisateurs de ce magnifique congrès n'aient pas eu une arrière pensée de prudence lorsqu'ils ont choisi pour moi un sujet confié dans la région de l'avenir, afin de m'empêcher de parler du présent (vires et applaudissements). Mais comme je n'ai nulle préoccupation au don de prophétie, on me permettra bien de procéder dans la prévision de l'avenir en me reposant sur les enseignements du passé et sur les leçons de l'heure actuelle.

On m'a demandé de vous entretenir de la langue française et de son avenir. Dans le domaine de la diplomatie et de la politique, peut-être Talleyrand avait-il raison de dire que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Mais lorsqu'il s'agit de la vie des nations, Dieu merci, le don de Dieu n'a pas défailli et la parole reste aux nations; et aux races pour exprimer sa pensée et le temps de la parole et de plus généreux en elle; et elles ont cessé de vivre le jour où elles ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

Peut-être m'objectera-t-on, et avec raison, l'exemple d'une race dont je veux dire un mot sympathique ce soir (peut-être parce que ce n'est pas le temps de le faire); et de ceux qui ont perdu leur langue. (Longs applaudissements.)

d'Egypte; ils seront privés de maints avantages dont ils pourrissent jouir s'ils se fusionnaient avec les autres races par la langue, par les mœurs et par les habitudes de la vie commune. Du reste, ajoutait-il, conservant leurs qualités propres, et acquérant celles des Anglo-saxons, ils exerceraient une influence prépondérante.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Certes, abstraction faite de toute fierté nationale, cette opinion envisagée sous un angle étroit, est peut-être soutenable. Mais, Messieurs, notre fierté et notre instinct ne peut-être soutenable.

Ottawa Taxi & Auto Company

Successors of Ketchum & Co. (Dept. des automobiles) Limited

L. C. MORISSET, président. HARRY KETCHUM, gérant.

BUREAU-CHEF: 306-312 rue Sparks - Ottawa.

Agences directes des chars suivants: Ford, Rolls Royce, Reo, Russell, Napier, et Kelly Trucks.

Si vous désirez faire l'achat d'un automobile, veuillez donc vous adresser au bureau-chef ou aux sous-agents:

MORISSET & MORISSET, Ltée

Courtiers en Finance 193 rue Sparks, Ottawa, Can.

TELEPHONES: Salles d'exposition: Q. 2996. Garage: Q. 1300.

H. JOUBARNE

Marchand Tailleur

309 Rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone 7786.

Notre assortiment de tweeds pour habillements et pardessus est toujours des plus beaux et des plus complets.

Nous employons les meilleurs ouvriers et nous garantissons notre ouvrage.

Venez donner votre mesure et vous serez servis promptement et honnêtement.

HABILLEMENTS ET PARDESSUS! COSTUMES pour DAMES!

Notre assortiment de tweeds est des plus beaux

C'est le temps de donner votre commande. Nous faisons une spécialité des costumes de dames

J. A. Parisien, Marchand-Tailleur pour dames et messieurs

14 rue Rideau, OTTAWA, Téléphone 2564.

Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE

La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide

Depart de Montreal: Royal George, 25 juin. Royal Edward, 10 juillet.

Demandez les pamphlets

Voyage de 3 semaines. 10 juillet—Londres et Paris.

Arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.

Attels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la sainte-messe.

S. J. MONTGOMERY

34 RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE 5644.

La Vague de Chaleur Arrive. Prévenez-la

Chapeaux de paille, formes les plus récentes. Panamas. Chemises aégligées. Sous-vêtements et combinaisons en Balbriggan, manches courtes ou longues. Faux-cols mous et cravates assorties.

Prix très modérés. Profitez-en.

Senecal & Glaude

Coin des rues Rideau et Dalhousie Ottawa.

Gratis.

Une belle poupée, gant pour baseball, montre, plume-fontaine, etc.

Vingt primes à choisir en vendant seulement quinze articles à 10c. Vente facile. N'expédiez pas d'argent; écrivez maintenant.

Bradshaw-Smithers Co. Boite 191-A. OTTAWA, Canada.

M. tion po... tir de... tronte... et allé... tendre... tat de... La Re... "mang... rent le... défense... ans au... les mit... prêt, à... avait e... veau p... de Qué... et pen... guerre... le drag... armes... Anglet... fayette... ce de l... pas été... mais il... jamaî... s'émou... se glori... au Can... Grande... parfoi... ou, san... diens F... té en... terre p... (général... ments.)

Le d... présent... prit mo... leton e... entrep... ration d... et Béd... peliers... concilia... corde e... empris... maient... droit de... britanni... veau nu... guerre... les Éta... tant les... rités an... veau qu... d'étend... et des... majorité... colons j... mes po... terre, il... fois, à l... vasion... tants d... guay q... amende... titution... sements.

On m... bellon... C... des... ne rend... demand... moment... portuni... mais da... rable qu... demi-si... non seul... Français... toute o... toyens... que non... tes ne f... mais qu... admirabl... que ava... siecles... montant... par Co... 1837 on... la recon... anglaise... luites p... en Ecoe... applaud... Vint e... nadas e... qui, la... langue... crire. C... injustic... compte... me acc... reuseme... nadiens... par un... cito volo... silencie... l'empir... Hippoly... ministre... premier... pire et l... de 1841... et de pa... lol. (A... appela d... droit no... juste. C... Quelq... ministr... que eclu... être Dir... par l'A... Québec... rétabliss... cause. C... temps-là... de justic... mauvais... hents.)... gais s'un... nimité... position... un nouv... mien, le... résultats... bellem... cette loi... le princ... languag... tion e... ments.)

M. Henri Bourassa

(Suite de la page 6)

tion pour prendre les armes de sortie de la ville. Les vingt-cinq ou trente marchands anglais sortirent et allèrent sur l'île d'Orléans attendre à l'abri des côtes, le résultat de la lutte, qui triompherait? Le Roi ou la Ligue? Mais les "mangeurs de soupe au pois" prirent les armes et coururent à la défense des remparts d'où, quinze ans auparavant, le canon anglais les mitraillait. Fidèles au serment prêté, à la voix du clergé qui leur avait conseillé d'accepter le nouveau régime, ils sauvèrent la ville de Québec de l'attaque anglaise; et pendant toute la durée de la guerre ils défendirent la colonie et le drapeau britannique contre les armes des colons de la Nouvelle-Angleterre et des soldats de Lafayette. Telle fut la première source de leur droit moral. Elle n'a pas été consignée dans les Statuts; mais il semble qu'elle ne devrait jamais s'effacer du cœur et de la mémoire de ceux qui aujourd'hui se glorifient à juste titre de vivre au Canada sous le drapeau de la Grande-Bretagne mais qui semblent parfois oublier qu'il fut un jour, sans le dévouement des Canadiens Français, il ne serait pas resté en Amérique un pouce de terre pour y planter la hampe d'un drapeau anglais. (Applaudissements.)

Le danger lointain, un autre représentant de la Couronne à l'esprit moins large que sir Guy Carleton et de mémoire plus courte entreprit une campagne d'assimilation des colons français. Panet et Bédard, qu'assurément on n'appellera pas, même en nos jours de conciliation, des fauteurs de discorde et des démagogues, furent surpris d'être parvenus à faire reconnaître par leurs compatriotes le droit de vivre comme les citoyens britanniques libres. Mais un nouveau nuage monta à l'horizon. La guerre éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Alors, se rappelant les dangers de 1774, les autorités anglaises trouvèrent de nouveau qu'il était de bonne politique d'étendre le domaine des libertés et des droits des Canadiens Français qui constituait encore la majorité de la population. Les colons prirent de nouveau les armes pour la défense de l'Angleterre, ils aidèrent, une deuxième fois, à préserver le Canada de l'invasion des Anglo-saxons protestants du Midi. C'est à Châteauguay que fut voté le deuxième "amendement" non écrit, à la constitution canadienne. (Applaudissements.)

On m'objectera peut-être la rébellion de 1837. Je ne parlerai pas ici des causes de cette agitation. Je ne rendrai pas ici et je ne vous demanderai pas de rendre en ce moment aucun jugement sur l'opportunité de la prise des armes; mais dans toute cette lutte admirable qui la précéda et qui dura un demi-siècle, et qui reconnut non seulement aux Canadiens Français mais aux Canadiens de toute origine, leurs droits de citoyens britanniques, je prétends que non seulement nos compatriotes ne firent pas acte de rébellion mais qu'ils continuèrent ici la lutte admirable que le peuple britannique avait soutenue pendant trois siècles contre le pouvoir absolu. En montant sur les échafauds dressés par Colborne, les "rebelle" de 1837 ont acquis les mêmes titres à la reconnaissance de la démocratie anglaise que les héros des grandes luttes pour la liberté en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. (Longs applaudissements.)

Vint alors l'union des deux Canadas et la constitution de 1841, qui, la première, fit mention de la langue française—pour la proscrire. Cette constitution, avec ses injustices, avec ses règlements de compte faneux elle fut tout de même acceptée loyalement et généralement par la majorité des Canadiens Français et entre autres par un homme d'Etat qu'on nous cite volontiers comme le père et le protagoniste de la politique de conciliation. Et cependant quel fut le premier acte public de Louis-Hippolyte Lafontaine, député et ministre de la Couronne, dans le premier parlement établi sous l'empire et l'autorité de la constitution de 1841? Ce fut de violer la loi et de parler en français, contre la loi. (Applaudissements.) Il en appela d'une loi écrite à un droit non écrit mais éternellement juste. (Longues acclamations.)

Quelques années plus tard, un ministre encore plus conservateur que celui de Lafontaine, le ministre Draper-Viger finit d'adopter le Parlement législatif de Québec, une adresse demandant le rétablissement de la langue française. On n'avait pas peur, en ce temps-là, de s'adresser à l'esprit de justice des Anglais contre leurs mauvaises passions. (Applaudissements.) Et Anglais comme Français s'unirent et votèrent à l'unanimité le rappel de cette disposition injuste et vexatoire. Après un nouveau échec de quatre années, le Parlement britannique se réunissant à la voix sennante du parlement du Canada pour rappeler cette loi inique; et enfin, en 1867, le principe de l'égalité des deux langues était écrit dans la constitution elle-même. (Applaudissements.)

Maintenant, quelle est la portée exacte des termes de l'Acte de 1867? C'est ce que nous n'avons pas besoin de discuter ce soir. Tout ce qu'il est utile de rappeler à ceux qui l'ont oublié et de souligner afin de le faire entrer davantage dans les esprits, c'est que pour tout ce qui concerne les lois et l'administration fédérales, le principe de l'égalité absolue des deux langues est reconnu en toute lettre; et cela suffit. En effet, si le principe, si la loi le reconnaît, le bon sens autant que la justice disent que ce principe doit recevoir la sanction des moyens efficaces qui en assurent la reconnaissance et l'application. (Applaudissements.)

Autrement, prétendre que sous l'empire de la constitution de 1867, les droits de la langue française n'existent que pour Québec, c'est dire que le pacte de 1867 fut un leurre, que les Cartier, les Macdonald, les Brown, les Howe, tous les auteurs de cette constitution magnifique s'entendirent pour tromper le peuple du Bas-Canada!

Pour moi je ne le crois pas; je crois que la véritable portée de la loi constitutionnelle qui nous régit, c'est l'interprétation qu'en donnait vingt-quatre ans plus tard son auteur principal, sir John A. Macdonald, dans la parole mémorable que rappela l'autre jour l'honorable président du Sénat et dont je me borne à la substance. C'est que depuis 1867, il n'y a plus au Canada de race dominante ni de race dominée, mais qu'il en existe une seule, l'empire de la loi elle-même une égalité parfaite en tout ce qui concerne les droits politiques, les droits sociaux et les droits moraux des deux races; et particulièrement en ce qui concerne l'usage public et privé des deux langues. (Applaudissements.)

Si le français et l'anglais constituent le double vocabulaire du peuple canadien tout entier, comment peut-il se trouver des provincialistes aux droits pour affirmer que l'une quelconque des législatures du Dominion du Canada peut priver les citoyens de langue française de n'importe quelle province des moyens de donner à leurs enfants la connaissance et la possession parfaite de cette langue dans toutes les écoles où leurs deniers sont acceptés au même titre que les deniers de ceux qui parlent anglais? (Longues acclamations.)

Les deux langues sont officielles. Si la constitution le décide, tel que l'auteur de cette constitution le proclamait après vingt-quatre ans d'existence, ces langues ont le droit de co-exister partout où le peuple canadien manifeste sa vie publique; à l'église, dans l'école, dans les parlements, dans les tribunaux, et dans tous les services publics. (Applaudissements.)

Si elles ont le droit d'exister, chacune d'elles a le droit de demander à l'Etat, quel qu'il soit, fédéral, provincial ou municipal, qui ne sont que des fractionnements de l'Etat entier, c'est-à-dire du pouvoir dérivé de toutes les races et de tous les individus qui composent la nation canadienne—chaque des deux langues a le droit de demander à l'Etat sous quelque forme qu'il existe, avec quelle autorité et sous l'empire de quelque loi qu'il exerce son pouvoir, la reconnaissance complète et absolue de la co-existence et de l'égalité des deux langues. (Acclamations.)

Je ne veux vous parler ce soir que de deux des moyens d'assurer la permanence, la vie et la fécondité de la langue française.

français, ceux qui dans notre province française enseignent la leçon de l'avilissement, trahissent également la constitution et la foi jurée. (Acclamations.)

Ils sont également traités à nos ancêtres et traités à l'âme nationale, je ne veux pas dire seulement la nôtre, mais la grande âme nationale composée des plus nobles éléments de la race anglaise comme de la race française, des Irlandais comme des Ecosais.

Nous conserverons la langue française et nous la propagerons dans la mesure où nous lutterons pour sa conservation et pour sa propagation, (longs applaudissements), et non pas en allant qu'on mander avec une bassesse indigne d'un peuple libre qu'on nous accorde la faveur de vivre avec toute notre âme et toutes nos traditions. (Applaudissements.)

Le deuxième élément nécessaire à la conservation de la langue c'est de l'alimenter sans cesse à la source où elle puisse entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire la France. (Applaudissements.)

Vous avez entendu ce sujet des discours trop fréquents, des études trop bien faites, pour que je m'y attarde. Qu'on me permette simplement de toucher en passant à la question souvent agitée—peut-être plus dans le milieu discret des maisons d'enseignement que dans le public—du danger que nous courrons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine. Cette crainte, je ferai une première objection qui n'est pas philosophique que je l'avoue, mais qui ne manque peut-être pas d'un certain bon sens; c'est que, si, par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt, on foin, ce qui est une façon tout aussi sûre que l'autre d'aller au cimetière. Si nous laissons disparaître la langue faite de l'alimenter à sa véritable source, elle disparaîtra et si la langue périt, si l'âme nationale périt, la loi périra également.

D'ailleurs, le danger de l'empoisonnement est-il si grand? Si dans la littérature française contemporaine, le poison n'est pas ménagé, est-il nécessaire d'ajouter que le contre-poison y surabonde? (Applaudissements.) Au lieu de chercher à fermer la porte aux œuvres littéraires françaises, afin d'éviter les œuvres mauvaises de passer, ouvrons la plutôt toute grande à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand, dans cette production éternelle du génie français dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apôtats généraux. (Longues acclamations.)

Mais, dira-t-on, il peut y avoir danger au point de vue de l'unité nationale. Cette alimentation aux sources de la pensée française peut entretenir, chez les Canadiens Français des arrière-pensées, des sentiments de regret, les isoler de l'empire britannique et même de la confédération canadienne. Ceux qui parlent ainsi prouvent qu'ils ignorent les premiers éléments de l'histoire d'Amérique et qu'ils ignorent aussi le cœur humain.

Prétendre qu'en allant puiser à cette source de lumière intellectuelle qu'est la France, ou plutôt qu'en allant y chercher l'alimentation nécessaire à sa langue, le Canadien Français va devenir plus français, ou moins britannique et moins canadien, est à peu près aussi sensé que de croire que l'Américain cultivé à des arrière-pensées de retour à l'Amérique, si on le laisse dans les boutiques de "Parisian French" de Toronto, elle doit continuer à s'alimenter dans la patrie où elle s'est formée. Mais si notre langue doit être de plus en plus française comme forme de langage, elle doit être canadienne objectivement et même le devenir davantage.

Elle doit enfanter une littérature canadienne, elle doit nous servir à écrire et à lire l'histoire canadienne elle doit nous apprendre à bien rédiger et à bien parler les lois canadiennes, elle doit nous faire comprendre l'esprit et la lettre des lois et de la constitution canadienne. Et "canadien" ne doit pas s'entendre ici au sens étroit de notre province ou de notre race, mais au sens complet et national du nom qui appartient à toutes les

raies, qui peuplent le Canada. Nous devons donc, à l'aide de cette langue française, perfectionnée et vivante, rechercher les origines de la civilisation anglaise et américaine; nous devons étudier l'histoire des Etats-Unis, et nous devons apprendre à mieux connaître Anglais et Celtes, et à nous faire mieux connaître d'eux.

Et ceci m'amène à la deuxième partie de notre étude. J'ai dit que pour la conservation et la culture de la langue, nous devons à la fois nous rapprocher de la France intellectuelle et "nationaliser" notre langue—comme toutes les autres manifestations de notre vie nationale. De même, lorsque nous définissons le terrain de nos revendications, nous devons toujours tenir compte de notre situation à l'endroit des autres races qui partagent avec nous la possession du sol. Nous devons redouter également l'isolement et la fusion. Nous ne devons pas, au Canada, nous laisser absorber par aucune autre race; mais nous ne devons pas vivre non plus comme les Hébreux en Egypte, acceptant comme compensation de leur asservissement le partage des oignons succulents. (Rires et applaudissements.) Nous devons joindre au Canada le rôle d'allié, de frères, d'associés. Le devoir nous incombe donc de chercher quelle peut être la pensée de ceux qui redoutent et qui combattent la conservation et la propagation de la langue française. Les uns, dans le domaine religieux, y voient un danger pour l'unité de foi et de discipline. Pour les autres, dans le domaine politique, c'est le danger pour l'unité nationale.

La question religieuse ne s'y touchera pas ce soir, non pas par crainte des conséquences, mais parce que vous avez entendu ce sujet des autorités supérieures à la mienne. Du reste, j'ai déjà eu occasion d'exprimer, je crois, la pensée de la plupart de mes compatriotes sur cette question. (Applaudissements.)

Ces deux vénérables chefs de l'Etat du Canada et de l'Amérique qui croient que le maintien de la langue française offre de graves dangers, au point de vue des mœurs ou de l'unité religieuse, je me permettrais de rappeler respectueusement que s'il est vrai qu'il y a de mauvaises productions françaises, il y a aussi de mauvaises productions anglaises; que les livres français les plus immoraux sont lus dans les traductions anglaises—autrement plus que dans les originaux français; que s'il existe en France, une littérature malsaine, propre à affaiblir l'esprit de famille, si la langue française est par certaines de ses œuvres, la langue de la volupté et du relâchement des mœurs, l'anglais est encore, dans une large mesure, la langue du protestantisme, du matérialisme vécu et, surtout aux Etats-Unis, des adulateurs les plus enthousiastes du veau d'or. Les catholiques de langue anglaise, plusieurs même de nos pasteurs, ont-ils mentalement résisté à l'influence de cette mentalité que les Canadiens Français à la pénétration de la littérature française malsaine!

Dans l'ordre politique, celui de nos hommes publics qui exprima avec le plus de force, de logique et de sincérité la crainte de l'influence dissolvante de notre culture bilingue fut Dillon McCarthy. Il a laissé derrière lui une école nombreuse et fanatique. Est-il nécessaire de répéter, après tant d'autres, que la conservation de la langue française n'est pas un danger pour l'unité nationale? Qu'au contraire jamais les Canadiens Français ne sont plus fidèles, ou pour employer l'expression anglaise, plus "loyaux" aux institutions britanniques ou à leur nouvelle patrie américaine que lorsque tous leurs privilèges nationaux et particulièrement leur langue sont respectés. M. Lamy vous disait l'autre jour, que "c'est en sachant nous laisser nous-mêmes que l'Angleterre nous a conquis". Sans doute, cette science, l'Angleterre a pris un temps assez long pour l'apprendre, (rires) elle ne l'a pas pratiquée tout de suite dans son intégrité: il a fallu plusieurs circonstances extérieures et une longue évolution pour lui faire comprendre que c'était non seulement faire œuvre de justice, mais encore le seul moyen d'assurer la sécurité à sa domination. Ne regrettons pas, du reste, la lutte d'un siècle qu'il a fallu poursuivre pour nous assurer la reconnaissance de notre langue. Car il y a deux choses qui font durables les fondations de la race anglaise: premièrement, une lente progression; et secondement, la combinaison de deux sentiments singulièrement développés dans le peuple anglais: l'esprit de justice et l'intérêt de la race. Ne lui reprochons pas ce que nous pourrions considérer comme le côté le moins généreux de ce double instinct, car c'est précisément l'alliance de ces deux sentiments qui fait sa force et sa grandeur. Car lorsqu'il a usé son esprit de domination à une résistance énergique et à l'affirmation persévérante d'un droit, il n'est pas de peuple plus large et plus loyal dans l'exécution de la trêve ou le respect de la foi jurée. (Applaudissements.)

On s'étonne parfois que de tous les privilèges que nous avons réclamés, celui qui nous est le plus contesté, c'est celui de la langue. C'est au point qu'on nous repro-

che parfois de nous montrer plus français que catholiques. Par certaines manifestations extérieures, l'observateur superficiel peut croire en effet qu'il en est ainsi.

L'explication est très simple. D'abord nous croyons que la langue, sa conservation et son développement sont pour nous l'élément humain le plus nécessaire à la conservation de notre foi; et secondement, dans la simplicité de notre pensée et de notre cœur, ayant conservé dans cette province moyennagère la foi catholique telle qu'elle s'enseignait autrefois, nous croyons que l'Eglise a des promesses de vie éternelle, de plus nous pensons que dans toutes les revendications de l'Eglise, les premières démarches comme direction générale doivent venir de ceux en qui nous voyons concentrée l'autorité légitime par Jésus-Christ à ses apôtres et transmise par eux aux évêques et au clergé des siècles qui se sont succédés—tandis que la langue, c'est notre bien à nous, et si nous ne le défendons pas personne ne le sauvera pour nous. (Longues acclamations.)

Notre langue, elle, n'a pas reçu de promesse divine de conservation, elle est de Dieu à faire à tous les peuples et à tous les hommes qui ont assez de cœur et d'énergie pour défendre leur âme et leur corps, leur patrimoine national et celui de leur famille; mais cette promesse ne réserve rien à ceux dont l'âme est assez vile pour trahir leur droit d'aïeuses contre un plat de lentilles et pour mendier comme un favori ce qu'ils devraient réclamer comme un droit. (Applaudissements.)

Non seulement le maintien de la langue française n'offre aucun danger pour l'unité religieuse et nationale du pays; mais j'affirme que la conservation et l'expansion de la langue française dans chacune des provinces anglaises du Canada est la seule véritable garantie morale de l'unité de la confédération canadienne et du maintien des institutions britanniques au Canada. (Applaudissements.)

Les institutions humaines ne se conservent que dans la survivance des principes vitaux d'où elles sont nées. La confédération canadienne, je l'ai prouvé, est la résultante d'un contrat entre les deux races anglaise et française au Canada, traitant sur un pied d'égalité et se reconnaissant des droits égaux et des devoirs réciproques dans la confédération canadienne, me dira que dans la mesure où cette égalité des droits sera reconnue comme la base du droit public du Canada, depuis Halifax jusqu'à Vancouver. (Longues acclamations.)

Il semble difficile à première vue, d'expliquer l'avènement de ceux qui, de bonne foi, (ils sont nombreux)—veulent opérer la destruction graduelle de la langue française ou de ceux, plus modérés, qui veulent bien la laisser subsister dans la province de Québec, et s'efforcent de l'empêcher de pénétrer ailleurs. Et pourtant, cette mentalité s'explique facilement. D'abord l'ignorance de l'histoire et l'absence de toute philosophie prévalent dans la plupart des hommes d'Etat des publicistes, de la destruction sans vrais des profondeurs de l'âme humaine et de la notion des répercussions lointaines des événements dans l'histoire des nations. Ils ne connaissent pas le passé ou l'oublient; et par conséquent leur vision de l'avenir est courte et bornée.

En second lieu, l'habitude de l'Etat colonial les empêche de voir au-delà des bornes du pays où ils vivent. La plupart des Anglo-Canadiens ne connaissent que deux pays, l'Angleterre et le Canada; et beaucoup d'entre eux hésitent encore à véritable lequel des deux est leur véritable patrie. Enfin le défaut de culture intellectuelle et la soif intense de l'or, qui pénètre la société canadienne comme la société américaine, nous font méconnaître très souvent, et particulièrement aux hommes politiques qui recherchent surtout les mobiles d'intérêt immédiat, l'immense supériorité des forces morales latentes qui couvent sous la force brutale apparente.

Il y a des Anglo-Canadiens qui croient, de bonne foi, que la langue anglaise étant la langue de la mère patrie doit être aussi la langue de la colonie. Ils semblent oublier ce fait capital, que la langue anglaise n'est pas seulement la langue de l'Angleterre, mais qu'elle est aussi la langue des Etats-Unis. Qu'on me permette une parenthèse. Les observations que je veux faire à ce sujet ne sont pas dictées par un sentiment d'amitié contre la grande République. Non, ces haines de races, cette habitude de diminuer les peuples étrangers, sont l'une des preuves les plus évidentes des bornes de notre esprit public et de notre "colonialisme"—pardonnez-moi cet anglicisme.—J'admire le peuple américain. Il est venu à son heure, dans les dessein de la Providence, offrir sa contribution au concert des nations. Mais, je crois sincèrement que l'intérêt véritable de l'Amérique et de l'humanité veut que les Etats-Unis et le Canada restent deux nations Mais, je crois sincèrement que l'intérêt véritable de l'Amérique et de l'humanité veut que les Etats-Unis et le Canada restent deux nations distinctes. (Applaudissements.) Je sais que la vé-

ritable pensée américaine, celle qui reste à l'abri des tentations, de la cupidité qui veut toujours agrandir le territoire national, la véritable pensée américaine est identique sur ce point aux sentiments du peuple canadien.

Or, si le Canada doit rester séparé des Etats-Unis, il est grand temps que nos compatriotes Anglo-Canadiens ouvrent les yeux et les oreilles, et surtout élargissent leur esprit, afin de comprendre qu'un danger véritable menace l'unité du peuple canadien et la conservation de sa existence politique. Ce danger, c'est la pénétration sûre, mais lente de l'américanisme vécu dans toutes les phases de notre vie nationale, politique et sociale.

Voici qui va peut-être vous étonner, mais en réalité Québec, la vieille ville de Champlain, si française, est plus canadienne et plus britannique que Montréal. Montréal est plus canadien et plus britannique que Toronto. Toronto est plus canadien et plus britannique que Winnipeg. Pourquoi? Parce qu'à Québec, grâce à la prépondérance de la langue française, vous êtes mieux préservés de l'invasion américaine que Montréal, Toronto, la cité "loyale" par excellence, non seulement aux yeux du voyageur de passage, mais surtout à ceux de l'observateur attentif, à moitié conquise par les idées américaines, par les mœurs américaines, par la prononciation américaine, par la façon de voir, de sentir et d'agir des Américains dans la vie de tous les jours; et ce danger est bien autrement redoutable que n'importe quel traité de commerce ou n'importe quel atteinte à la constitution parce que c'est la conquête.

Grâce à la communauté d'idio-me, il y a un contact beaucoup plus intime entre le Canada et les Etats-Unis qu'entre le Canada et l'Angleterre. Il y a plus encore. Les communications entre les provinces maritimes et le Québec, et la Nouvelle-Angleterre, entre l'Ontario et l'Etat de New-York, entre la Manitoba et le Minnesota, entre la Colombie Anglaise et l'Oregon et le Washington, sont beaucoup plus fréquentes et plus intimes qu'entre les différentes provinces de la confédération canadienne. Si nous ne mettons pas à l'unisson toutes nos forces vives, si nous ne faisons pas tous les efforts que les hommes de bonne volonté des deux races peuvent tenter, la pensée américaine nous aura non seulement séparés de l'Angleterre, mais elle aura dé-

Toutes ces luttes que nous, Canadiens Français avons eu à faire depuis vingt ans, dans le domaine de l'enseignement, contre qui les soutiennent? Contre la pensée anglaise, contre la tradition anglaise? Non.

Le principe de l'école dite "nationale", l'opposition à l'école séparée ou bilingue, dans l'Ontario et dans les provinces maritimes, dans le Manitoba comme dans les nouvelles provinces du Nord-Ouest, où faut-il en rechercher la source? Dans l'idéal américain, qui façonne toutes les intelligences, toutes les volontés dans le même moule; dans la même formation intellectuelle; tandis que l'enseignement public en Angleterre est basé sur le principe de la liberté individuelle, de la formation des individus et des groupes suivant leurs aspirations et conformément à leurs facultés. (Applaudissements.)

Si les projets des anglicanistes devaient réussir, nous pourrions dès aujourd'hui leur faire une prédiction qui se réalisera assurément: c'est que s'ils réussissent à angliciser les Canadiens Français, ils n'en feront pas des Anglais, mais des Américains. (Applaudissements.)

Il est inutile de se faire la moindre illusion à ce sujet. Nous sommes détachés de l'Europe depuis cent cinquante ans. Nous aimons l'Angleterre d'un amour de raison, et si on me permet d'ajouter ma pensée personnelle, j'ajouterais que j'aime l'Angleterre d'un amour d'admiration. Mais ce n'est pas seulement par l'admiration et par la raison que se forme le tempérament d'une race. On l'a dit depuis longtemps: les hommes se gouvernent par l'instinct beaucoup plus que par les lois et par l'intelligence. Et le jour où le peuple canadien français aura appris, par une série d'humiliations successives, que ses droits ne sont respectés que là où il est le plus fort, mais qu'ils sont violés partout où il est en minorité; le jour où il aura constaté définitivement que dans la seule province de Québec, il peut parler sa langue, mais que dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et même dans l'Ontario, ses droits sont méconnus, ou réduits à la mesure de ceux des Italiens, des Galiciens ou des Doukhobors, —ce jour-là, il sera devenu américain: la confédération canadienne avant qu'on ait cessé de redouter l'invasion de l'Ontario et du Manitoba par les habitants du moyennageux Québec. (Suite à la page 8)

Aimez-vous les Constructions
Élégantes et Durables?
Les blocs de ciment M&M sont à toute épreuve.
Le désideratum des constructeurs est enfin trouvé: espace d'air confiné à l'intérieur du bloc M&M. Ni étau ni temps perdu. Résistance de 50 à 100 tonnes par chaque bloc. Sans égal pour lambrisser. Manutention rapide et facile.
Appuis, linteaux, colonnes, piliers, cheminées, ornements, tout ce qui entre dans la construction.
Morisset & Morisset, Limitée
Manufacturiers des blocs de ciment M&M
Manufacture, 126 Chapel Bureaux, 318 Dalhousie
Tel.: Rideau 988. Tel.: Rideau 608.
Gérant: ALBERT TASSÉ.

Distribution des Prix!
PENSEZ aux ECOIERS
Les commissions scolaires et les sociétés nationales trouveront dans nos magazines le plus bel assortiment de récompenses scolaires à désirer. Prix abordables pour tous.
PUBLICATIONS DE LA "BOHNE PRESSE"
Spécialité: Objets de première communion.
N.-A. GODIN, Libraire, 280 rue Dalhousie, Tel. 525.

Immigration - Colonisation
La Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa offre un millier d'acres de bonnes terres arables dans LE NOUVEAU ONTARIO. Bon bois, excellent sol, riches pâturages et voies de communications faciles. Bureaux de renseignements:
No. 329 rue Dalhousie, Ottawa.
N.B.—Distribution gratuite de cartes géographiques et brochures, traitant des champs de colonisation dans tout le Canada.

M. Henri Bourassa

(Suite de la page 7)

caïn, car il ne verra plus aucun avantage à rester britannique.

Et pourtant l'obstacle le plus sûr que l'on pourrait opposer à l'invasion graduelle mais sûre de l'idée américaine dans les provinces anglaises, et surtout dans celles de l'ouest, ce serait l'implantation dans chacune de ces provinces de groupes canadiens français aussi puissants que possible, à qui l'on accorderait des écoles de leur langue, afin qu'ils fondent des paroisses à eux et qu'ils fassent autant de petites provinces de Québec. Alors, il y aura partout des hommes pour qui l'idéal américain, le culte du veau d'or, les profits du commerce et de l'industrie ne seraient pas le principal objectif. Il y aurait alors, dans toutes les parties du Canada, des gens encore assez arriérés, assez bêtes, pardonnez-moi l'expression, Messieurs, pour garder, un idéal au-dessus de celui de la fortune et du succès; des gens qui continueraient à faire, en dehors de la province de Québec ce qu'ils ont fait depuis cent cinquante ans dans les autres provinces; maintenir les institutions britanniques intactes, tout en réclamant toujours, à ce titre, le droit d'exprimer librement leur pensée sur tous les éléments de la politique générale de l'empire. (Applaudissements.)

Je lisais, il y a quelques semaines, dans l'un des principaux journaux d'Ontario une lettre écrite par un missionnaire anglican attirant l'attention du "loyal" peuple d'Ontario sur l'invasion de l'Ontario-nord par les Canadiens Français. "Ontario, disait-il, ne veut pas d'une France de Louis XIV, importée de Québec."

Comment! Une France de Louis XIV! Mais la province de Québec a adopté depuis cinquante ans le code civil tandis que les provinces anglaises en sont encore au vieux droit coutumier d'Angleterre, aux lois les plus défectives de la vieille procédure anglaise.

Comment! Une France de Louis XIV. Mais nous avons ici, depuis plus d'un siècle, la liberté absolue de tous les cultes, de toutes les religions, quand en Angleterre on discute encore pour décider si les neuf-dixièmes des contribuables du pays de Galles vont ou non remplir la bourse déjà bien garnie des prélats de l'église d'Angleterre.

Comment! Une France de Louis XIV! Il y a soixante ans que nous avons révisé sans révolution et pacifiquement la tenure seigneuriale, tandis qu'un tiers du peuple anglais périt de faim parce que son parlement ne sait pas comment disposer des droits du duc de Westminister ou d'autres grands propriétaires terriens qui détiennent la moitié du territoire.

Comment! Une France de Louis XIV! Mais avant même que nous eussions un gouvernement responsable, la province de Québec était la seule partie de l'empire britannique où les juifs étaient libérés de toute entrave politique, tandis qu'en Angleterre, les catholiques étaient exclus de toutes les grandes charges de l'Etat et que le peuple anglais recourait à l'émigration parce que l'Eglise catholique, la "prostitution des sept collines", osait rétablir sa hiérarchie dans la Royaume-Uni.

Et tandis qu'on repousse ce péril imaginaire, qu'on recule le jour où les Canadiens Français, "moyen-âgeux", on laisse le Canada anglais devenir, par ses habitudes, par sa langue et par sa mentalité, beaucoup plus sûrement que par n'importe quelle mesure fiscale "an adjunct of the United States".

C'est véritablement à croire que dans la pensée profonde de certains de ces gens existe encore et est instinctif, et qu'il détail à un marchand écossais de Montréal, la parole instructive que rapporte le biographe de lord Elgin (ou peut-être celui de lord Durham). Le gouverneur faisait valoir la nécessité pour les maîtres des institutions britanniques, de conseiller les Canadiens Français, surtout dans ce qui lui semblait leur tenir le plus au cœur: la conservation de leur langue. Et cet Ecossais de répondre: "My Lord, Canada must be English, even at the risk of not being British". En d'autres termes, "Faisons disparaître la langue française au risque même de voir le Canada devenir américain."

Je le répète, ceux qui recherchent la destruction de la langue française sont les pires violeurs de la constitution canadienne; ceux qui mettent des entraves à la propagation de la langue d'un bout à l'autre du Canada sont les plus méprisables et d'autres peut-être le sachant, les plus sûr agents destructeurs des institutions britanniques et de l'unité de la confédération, et les instruments les plus efficaces que les Américains puissent employer pour absorber graduellement la confédération canadienne. (Applaudissements.)

Messieurs, il me reste un point à traiter. Pénétrant plus avant dans l'avenir, j'ose croire et je pense que vous partagez avec moi, la légitime ambition que nous devenions un jour un peuple civilisé. (Rires.) Si l'en est ainsi, nous devons jeter les yeux au delà de nos frontières et nous demander si un jour ne viendra pas où nous devrions

soit comme pays indépendant, soit comme colonie de la Grande-Bretagne, entretenir des relations étrangères de plus en plus importantes.

Déjà, si vous lisez les bulletins que publie le ministère du Commerce à Ottawa, vous y constaterez que beaucoup d'agents commerciaux du Canada à l'étranger ajoutent aux renseignements donnés au commerçant canadien: ici, il faut correspondre en espagnol ou en français; là, en italien ou en français; ailleurs, en portugais ou en français.

Ceci indique d'avance au commerçant et à l'industriel canadien que le jour où nous entretiendrons des relations commerciales étendues, non seulement avec l'Angleterre et les Etats-Unis, mais avec d'autres pays, la langue française deviendra un auxiliaire nécessaire. Les commerçants et les industriels de Toronto, de London, de Winnipeg, constateront qu'il est plus avantageux, dans leur propre intérêt, de faire écrire leurs lettres par des Canadiens Français parlant le "patois" de Québec que de s'aventurer dans ces tours de force linguistiques qu'ils croient naïvement être du "Parisian French".

Montons plus haut. Un jour viendra sans doute où nous rechercherons au-dessus des intérêts de boutique et des luttes mesquines d'une politique de clocher, l'idéal suprême qu'une nation doit atteindre pour mériter la consécration de son titre. Un jour viendra, espérons-le, où Américains comme Canadiens, nous pénétrerons dans la sphère que M. Lamy désignait l'autre jour, celle où se meurent "les grandes affaires du genre humain". Un jour viendra où le Canada comme les Etats-Unis ambitionneront de montrer au monde entier une civilisation aussi complète que celle des pays d'Europe, un jour viendra, enfin où le Canadien comme l'Américain sentiront de plus en plus que l'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole venant de Dieu; que l'homme n'a pas seulement besoin de tramways, de lumière électrique, de chemins de fer, de bateaux à vapeur et de sociétés en commandites, mais qu'il a surtout besoin de manifester son âme dans les sphères les plus élevées de la pensée humaine; un jour viendra, je l'espère, où Canadiens Français comme Canadiens Anglais, nous désirerons avoir un art canadien, une littérature canadienne, où nous nous voudrions que le génie canadien apporte sa contribution à la science du monde.

Ce jour-là, le parler français prendra sa place et sa revanche. Il triomphera par ce caractère d'universalité que M. Lamy a si parfaitement analysé; les Américains et les Anglo-Saxons du Canada s'efforceront alors d'apprendre cette langue aussi nécessaire à la vie intellectuelle et morale du monde moderne que la langue grecque le fut à la civilisation romaine. Les législateurs de Washington et d'Ottawa feront ce que les Romains faisaient lorsqu'après avoir conquis la Grèce et l'avoir réduite aux proportions d'une des provinces les plus infimes de l'Empire, ils s'installaient devant la supériorité du génie grec, ils confiaient leurs écoles aux pédagogues d'Athènes, ils étudiaient la philosophie grecque, ils admiraient la peinture grecque, ils inscrivaient les lois de l'empire dans la langue grecque à la portée même du Forum. (Applaudissements.) Et ce jour-là les Anglo-Saxons du Canada nous béniront d'avoir, nous, à travers tant de péripéties et de combats, soutenus souvent contre leur mauvaise volonté, préservé la langue française, cette semence immortelle de la civilisation chrétienne et moderne. (Applaudissements.)

Il y a quelques jours, j'avais le bonheur d'assister aux fêtes grandioses et touchantes par lesquelles on célébrait à Rouen la béatification de Jeanne d'Arc. J'entendais l'une des voix les plus éloquentes de la chaire française. Permettez-moi de vous transcrire, dans un langage, hélas, bien décoloré une pensée magnifique de l'orateur. Après avoir fait le récit de la longue passion de l'héroïne, il reconstruisait ce moment d'horreur, cet instant de stupeur, où la haine et le renard déshiraient l'âme de Winchester et de Bedford. Au pied du bûcher, on avait trouvé le cœur encore vermeil de la martyre et une poignée de cendre. "Que faire, se dirent les bourreaux? Si nous ne les faisons pas disparaître, le peuple en fera des reliques; et Jeanne morte combattera encore contre nous".

Ils les jetèrent à la Seine, donnant ainsi à tout ce qui restait sur terre du corps de la vierge héroïque le seul tombeau qui lui convint. Et ce cœur toujours vivant remonta jusqu'aux sources du fleuve allait, au cœur même du pays de France, raviver l'âme nationale et compléter l'œuvre de rédemption. Puis redescendant le flot et traversant la mer, le cœur de Jeanne allait aborder aux rives de l'Angleterre, pardonner à ses bourreaux et jeter sur la terre anglaise la semence des accords futurs que le travail des siècles devait faire germer et unir enfin, dans une cordiale entente de ces deux grandes nations qui cherchaient pendant tant d'années à s'arracher la domination du monde. (Applaudissements.)

Permettez-moi de prolonger cette

image si loquace. Plaissons-nous à penser que le cœur de la sainte française traversant l'Atlantique est venu jusqu'à cette terre canadienne où le croix du Christ et la pensée française devaient les premières faire reculer la barbarie, où l'âme française jeta les premières semences de civilisation chrétienne, où pendant cent cinquante ans les fils des deux mêmes races se disputèrent par la force des armes les deux rives du Saint-Laurent, mais où la Providence a voulu qu'ils fussent enfin réunis. Demandons à Jeanne d'Arc de consacrer l'alliance entre les vaincus et les vainqueurs d'autrefois et de permettre que sa langue, cette langue si belle et si claire, qui lui faisait déjouer les subtilités des érudits, repousser la trahison et la lâcheté, que cette langue française conservée par nous, Français d'Amérique, au lieu d'être un élément de discord entre les deux grandes races, devienne au contraire le véhicule des plus belles et des plus nobles pensées des peuples généreux, des pensées d'union, par lesquelles Anglo-Canadiens et Canadiens Français, Saxons et Celtes sauront faire triompher dans la partie nord du continent américain les meilleures traditions des deux grandes nations qui ont donné naissance à la patrie canadienne. (Longue ovation.)

Discours du sénateur Belcourt

(Suite de la page 12)

de d'autres ne manqueraient pas d'élaborer au cours de ce grand conseil familial français en Amérique, nous apporterons j'en suis certain l'exemple et l'appui dont nous aurons constamment besoin. Votre aide matérielle, votre aide que j'appellerais "ad hoc", consistera d'abord et surtout si vous le voulez bien, à nous préparer des instituteurs bilingues; vous nous fournirez ainsi l'aide première, la plus indispensable qui nous manque et que nous sommes et serons pour longtemps incapables de nous procurer. Si en outre vous pouvez contribuer à l'établissement et au maintien de nos écoles paroissiales, commerciales et industrielles, vous aurez la patriotique satisfaction d'avoir aidé puissamment à sauver la langue maternelle sur la terre ontarienne, tout en procurant aux nôtres une plus grande et plus juste part de la fortune générale.

Voilà ce que peuvent faire nos frères de la province mère pour ceux qui, quittant le bercail de notre race, sont allés à la conquête de nouvelles positions dans les autres provinces de la confédération.

Certes je n'ignore pas ce que peuvent le dévouement, l'abnégation et le patriotisme; nous en avons eu trop de preuves pour l'oublier, en matière d'éducation généralement, de même que pour la survivance et le perfectionnement de notre langue. Mais il faut être pratique. Il faut être de son temps. Il nous faut bien nous rendre compte des avantages grandement supérieurs dont les écoles et les universités de langue anglaise jouissent au Canada, avantages qu'ils doivent à la générosité collective, mais surtout individuelle. Profondément il nous faut reconnaître que la lutte le succès dans le monde industriel et commercial est inégale entre l'élément anglais et le nôtre. Quelles en sont les raisons et la cause? Est-il douteux que la principale cause est l'insuffisance de l'entraînement de la jeunesse canadienne française pour les carrières industrielles, commerciales et financières? Peut-on douter du succès des nôtres si on leur donne les mêmes armes nécessaires pour faire la lutte? N'est-il pas certain que dans la recherche du succès industriel et commercial si on ne nous fournit pas des armes égales, on a peu près, à celles que l'on met dans les mains de nos compétiteurs?

La solution pratique du sujet que l'on m'a confié, comme je l'ai souligné dit ce soir, il faut bien l'admettre, il était nécessaire que quelque'un le dise, est en fin de compte principalement une question d'argent. Les Canadiens Français de Québec, d'Ontario, des provinces de l'Est et de l'Ouest peuvent-ils et veulent-ils faire les sacrifices d'argent nécessaires au maintien et à l'extension de la langue française au Canada? Sont-ils disposés à suivre l'exemple donné par nos aînés qui refusaient les écoles gratuites établies en 1801 et pendant près d'un demi-siècle maintiennent, sous les dispositions de l'Instruction Royale, parce que ces écoles avaient surtout pour but la destruction de l'esprit français et de la foi catholique?

Avons-nous le désir et la volonté de fournir nous-mêmes, collectivement ou individuellement, les ressources financières et les moyens absolument indispensables à l'enseignement et à la perpétuité de la langue française que certaines provinces de la confédération nous refusent?

Il me semble que le congrès de la langue française ne remplira pas tout son but et méritera peut-être le reproche de ne pas avoir fait œuvre utile et pratique, si la ques-

tion que je viens de poser n'est pas soumise à l'attention et à l'examen de ses membres, comme de ceux qui continueront l'œuvre que nous avons commencée.

Encore une fois, je vous prie de me pardonner le prosaïsme avec lequel j'ai traité le sujet si particulièrement pratique qu'on m'a attribué; je me suis proposé d'aller tout droit et bien simplement à la conclusion logique et pratique de la thèse qu'on m'a proposée. Si j'ai été trop terre-à-terre, c'est parce que j'ai voulu ne pas dévier un instant de la route indiquée; vous me pardonnez en songeant que l'été est agréable pour moi, comme pour vous, de ne l'arrêter en chemin pour cueillir et savourer quelques-unes des fleurs parfumées que la culture française, que nos traditions ont semées en abondance sur le sol d'Amérique, et pour abréger la soif de patriotisme qu'exhale partout la terre canadienne.

Pour conclure j'ai l'honneur de proposer qu'il soit formé un comité spécial permanent dont les membres seront choisis autant que possible, parmi les différents groupes, en tenant compte respectivement du nombre et de la force de chacun, et qui sera chargé d'aviser aux moyens à prendre pour aider par l'assistance pécuniaire, collective et individuelle à la propagation de la langue et de la culture française dans la province de Québec, et au maintien et à la propagation de la langue maternelle dans l'Ontario et les autres provinces du Dominion.

En raison de l'importance de ce comité et de l'œuvre à accomplir, il sera relativement facile, je crois, de s'assurer les services des personnes les plus autorisées, les plus dévouées et les plus influentes parmi les nôtres. L'action de ce comité qui se traduira en un travail constant et qui aura des résultats que nous pouvons dès maintenant mesurer, saura bien s'imposer à la bonne volonté et au dévouement et au patriotisme éclairé de ceux parmi nous qui jouissent de la fortune, de la considération générale, ou qui en raison de services déjà rendus à la culture française, sont tout désignés pour marquer la route à suivre et préciser les moyens à prendre.

Combien seront admirables le geste et l'action de ce comité. Et l'œuvre qu'il accomplira fera sans doute naître les dévouements et les sacrifices de temps et d'argent, dont j'ai parlé, pour conserver, perpétuer et perfectionner cette belle langue française qui nous tient tant au cœur; qui est la preuve que tout homme instruit apprend assez avoir maîtrisé la langue maternelle; dont la limpidité et la précision, la richesse du vocabulaire et la souplesse sont universellement reconnues et admirées; qui a été le véhicule des plus hautes conceptions de l'intelligence, comme des grandes causes de l'humanité et qui a joué un rôle si constant et si prépondérant dans les relations diplomatiques du monde entier. La langue française quelque soit du reste le sort ultime sur le continent américain, ne peut mourir; la forme artistique qui lui ont donnée nos poètes, nos

orateurs et nos historiens, la préservera de la mort; elle a conquis, il y a déjà longtemps le droit à l'immortalité en servant à l'expression de tant de grandes et de nobles idées, de tant de profondes pensées et d'immortelles vérités.

Est-il étonnant que nous soyons prêts à tous les sacrifices pour conserver la langue ancestrale que nous possédons encore assez pure, malgré les dangers auxquels elle a été exposée, et pour la transmettre à nos descendants? N'a-t-elle pas dans le passé été intimement liée à notre sort national et ne doit-elle pas toujours partager nos destinées? Sommes-nous assez puillanimes pour laisser disparaître la langue que nous a transmis le récit sublime des exploits héroïques de nos pères sur cette terre d'Amérique? Nous laisserons-nous vaincre ou arrêter par des considérations pécuniaires dans notre désir

et notre volonté de perpétuer la langue dans laquelle nos pensées, notre mentalité, les sentiments les plus nobles et les plus élevés de nos cœurs peuvent seuls trouver leur expression juste et véritable? Notre langue ne peut pas et ne doit pas mourir.

Notre passé, nos destinées, nos espérances pour l'avenir, notre honneur, pas plus que nos intérêts matériels, ne le permettent. Sa survivance, son expansion, son perfectionnement dépendent de nous, de nous seuls. Nous n'avons qu'à le vouloir d'une volonté irrédoublable et la langue apprise de nos mères et déposée dans nos traditions ancestrales, dans nos consciences, dans nos rites religieux, dans notre législation comme dans notre littérature, vivra toujours forte, belle et noble.

Le voulons-nous? C'est à ce Congrès de répondre.

GLACE! GLACE! Ne vous laissez pas abattre par la grande vague de chaleur Rafraichissez-vous! Charlebois Pure Ice Supply Bureau: 335 St André. Téléphone: Rideau 2151. J.V. BACHAND, gérant.

Nos automobiles vous conduiront au parc BELLEVUE Profitez de l'occasion qui vous est offerte de faire un excellent placement. Pas de Taxes, Pas de Loyer, Pas d'Interet. Ces emplacements sont sur un plateau qui domine de 100 pieds le voisinage. A quelques pas de la Ferme Expérimentale, ils sont d'un accès facile en tramway. Lojn du bruit, de la poussière et de l'encombrement de la ville, ils sont cependant près du centre des affaires, que les moyens rapides et faciles de transport rapprochent tous les jours. Un parc public, enjolivé d'arbres et d'arbustes, est en plein centre de BELLEVUE. Le grand air et l'élévation assurent la salubrité la plus complète. Les lots de Bellevue se vendent de \$125 a \$250. CONDITIONS: \$10.00 comptant, \$5.00 par mois. Réduction de 10 pour cent au comptant. Réduction de 5 pour cent sur paiement de \$20 comptant et \$10 par mois. Aucun intérêt, aucune taxe à payer pendant l'année qui suit l'achat. L'éclairage électrique est maintenant installé. Le téléphone est déjà rendu. Empressez-vous d'acheter pendant qu'il en reste. Les lots mesurent 25 x 98, 25 x 100, et sont desservis par de larges boulevards, de belles avenues et des rues spacieuses, ainsi que par des ruelles larges de 16 pieds. Pour renseignements s'adresser à: L.-P. NAUBERT, GÉRANT Succursale, 292 rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 504. J.-M. LEMIEUX, GERANT Succursale, 169 rue Principale, Hull. Téléphone: Queen 7788. Morisset & Morisset, Limitee 193 Rue Sparks, OTTAWA. Téléphones: Queen 7601-7602.

La gne men point tion est l'usa L'basu sans jour que e au lors) trer nent stâtu gnes et il j les p traits justic Po inter est n bord Le droit bue e le dé et de fo; unifo pelle tional Ce cis qu les re un dé servat d'équ peupl moder mécon proba Or, toute ecdé nomm nouve trop l d'allé Mor outte dette l qu'éra chos saire i Man cipes é souven Césa imbu i qui tel tion ét con éo d'évite mécont quant gion et vre; et les pos ment l par le conserv l'usage qui ga tins, u qu'avè nes en Les l Séns la Gaul la Gau (César, Ils ajo avait a de "to du es L-VII, Cami Live, e ces la domi blie est ceux s Live, L. Ces des de nos utile de traité. Marshal Etats-U traité q le main culière ment a position ce que l par le rait do seuls le pris dat vent ét cédé. I "mentio ne s'ap Le gr "Un sot souverai mé. Le v de l'Éta particul ne soufi rectemes acqumter Drois de leurs il généreux ses nouv sort; il ment o Plus u la bonne partout i card ave lité, que tendre d Voulez-n augment ces, qu'i Traitez-l souverai

Au Congrès de Québec

Nous donnons ci-dessous la liste des travaux qui ont été lus au Congrès du parler français la semaine dernière. Ces travaux seront publiés en volume prochainement.

- SECTION SCIENTIFIQUE. (a) Sous-section historique. 1. Origines des premiers colons canadiens français, M. l'abbé S.-A. Lestie, Québec. 2. Degré d'instruction et parler des premiers colons canadiens français, M. Adjuvator Rivard, Québec. 3. Origines des premiers colons canadiens, M. Pascale Gaudet, Ottawa. 4. Influence des dialectes français sur le parler franco-canadien, M. Adjuvator Rivard, Québec. 5. Influence de l'origine des premiers colons canadiens sur la langue française en Acadie, M. James Geddes, fils, Boston. 6. La dualité du langage en Acadie, M. l'abbé Stanislas Doncet, Grande-Anse, N.-B. 7. Enseignement du français en Nouvelle-France, de la fondation de la colonie jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre, M. l'abbé Amédée Gosselin, Québec. 8. Enseignement du français au Canada sous la domination anglaise, M. l'abbé Amédée Gosselin, Québec. 9. Enseignement du français en Acadie, de la fondation de la colonie jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre, M. l'abbé Amédée Gosselin, Québec. 10. Histoire externe et domaine actuel de la langue française en Louisiane, M. Alféo Fortier, Nouvelle-Orléans. 11. Apôtre et défenseurs de la langue française au Canada, M. Armand Lavergne, Québec. 12. Apôtre et défenseurs de la langue française dans l'Ontario, Rev. P. Raymond M. Rouleau, O.P., Ottawa. 13. Apôtre et défenseurs de la langue française dans l'Ouest canadien, M. l'abbé Denys Lamy, Saint-Boniface, Manitoba. 14. Apôtre et défenseurs de la langue française en Acadie, Rev. P. M. Dagnaud, Père Sup., Lévis. 15. Apôtre et défenseurs de la langue française chez les Canadiens des États-Unis, Rev. P. V. Charland, O.P., Fall River, E.-U. 16. Historique externe et domaine actuel de la langue française en Louisiane, M. Alféo Fortier, Nouvelle-Orléans. 17. Apôtre et défenseurs de la langue française au Canada, M. l'abbé Denys Lamy, Saint-Boniface, Manitoba. 18. Apôtre et défenseurs de la langue française en Acadie, Rev. P. M. Dagnaud, Père Sup., Lévis. 19. Apôtre et défenseurs de la langue française chez les Canadiens des États-Unis, Rev. P. V. Charland, O.P., Fall River, E.-U. 20. La situation économique des Canadiens de langue française dans l'Ontario, M. Errol Bouchette, Ottawa. 21. De la nécessité de développer le groupe de langue française dans l'Ouest canadien pour le maintien et l'équilibre de la Confédération, l'honorable M. J.-E.P. Prud'homme, Winnipeg, Manitoba. 22. Domaine actuel du français au Canada, spécialement dans Québec, M. F. Alexis, O.F.C., Ottawa. 23. Domaine actuel du français dans l'Ontario, Rev. P. G. Lebel, S.J., Sudbury, Ont. 24. Domaine actuel du français dans le Manitoba, M. l'abbé Denys Lamy, Saint-Boniface, Manitoba. 25. Domaine actuel du français dans la Saskatchewan, Rev. P. A. F. Anclair, O.M.I., Lac au Canard, Sask. 26. Domaine actuel du français dans l'Alberta, Rev. P. Louis Culerier, O.M.I., Edmonton, Alberta. 27. Domaine actuel du français dans le Nouveau-Brunswick, M. l'abbé Th. Albert, Shippegan, N.-B. 28. Domaine actuel du français dans la Nouvelle-Écosse, M. A. A. LeBlanc, Arichat, Cap-Breton, N.-E. 29. Domaine actuel du français dans l'île du Prince Édouard, M. Henri Blanchard, Charlottetown, P.E. 30. Domaine actuel du français dans l'État des États-Unis, M. J.-A. Favreau, Boston. 31. Domaine actuel du français dans l'Ouest des États-Unis, M. l'abbé A.-D. Granger, Kanakake, et M. l'abbé Poissant, Saint-Georges, Ill., E.-U. 32. La langue française et l'immigration dans l'Ouest du Canada, M. Joseph Bernier, Saint-Boniface, Manitoba. 33. Les Métis français dans l'Ouest canadien, M. Roger Goulet, Saint-Boniface, Man. 34. Français de France dans l'Ouest canadien, M. Henri de Moïse, Saint-Boniface, Man. 35. Belges de langue française dans l'Ouest canadien, M. Louis Haesult, Saint-Boniface, Man. (a) Sous-section juridique. 1. Situation juridique du français au Canada, spécialement dans la province de Québec, M. J.-E. Prud'homme, Québec. 2. Situation juridique du français dans l'Ontario, l'honorable M. Albert Constantineau, Ottawa. 3. Situation juridique du français dans le Manitoba, l'honorable

- M. L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface, Man. 4. Situation juridique du français dans la Saskatchewan, l'honorable M. A. Turgeon, Regina, Sask. 5. Situation juridique du français dans l'Alberta, M. L.-A. Giroux, Edmonton, Alta. 6. Situation juridique du français dans les Provinces maritimes, l'honorable H. P.-A. Landry, Dorchester, N.-B. 7. État légal du français aux États-Unis, l'honorable M. H.-A. Dubugue, Fall River, E.-U. 8. État légal du français en Louisiane, M. André Lafargue, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 9. Rapport sur l'enquête de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne sur l'observation de la loi Leverage, M. Tossier, vice-président de l'A. C. J. C., Montréal. (c) Sous-section philosophique. 1. Le français, troisième langue classique, Rev. P. Théophile Hudon, S.J., Saint-Boniface, Man. 2. Caractères du parler populaire franco-canadien, M. Adjuvator Rivard, Québec. 3. Sources et caractères du parler populaire franco-canadien, l'honorable M. Pascal Poirier, Shédiac, N.-B. 4. Sources et caractères du parler français en Louisiane, l'honorable M. L.-A. Breaux, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 5. Les dialectes français dans le parler franco-canadien, M. James Geddes, fils, Boston, E.-U. 6. La langue française dans le parler franco-canadien, R. P. V.-E. Breton, O.P., Montréal. 7. Les langues indigènes dans le parler franco-canadien, M. James Geddes, fils, Boston, E.-U. 8. Le français des gens instruits au Canada, M. Rémi Tremblay, Ottawa. 9. L'anglaisisme, M. Olivier Asselin, Montréal. 10. La francisation des mots anglais au Canada, M. Adjuvator Rivard, Québec. 11. Sur quel point il importe davantage de faire porter les efforts pour la correction du parler français au Canada: phonétique, lexicologie, morphologie, ou syntaxe, M. l'abbé A. Aubert, Québec. 12. La réforme orthographique, M. l'abbé A. Aubert, Québec. 13. L'œuvre de la Société du Parler français au Canada, M. Adjuvator Rivard, Québec. 14. Les noms géographiques dans Québec, M. Eugène Houllard, Québec. 15. Les noms géographiques dans l'Ontario, M. L.-E.-O. Payment, Ottawa. 16. Noms historiques de langue française au Nord-Ouest canadien, M. L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface, Man. 17. Les noms géographiques dans les Provinces maritimes, M. Edgar Gorman, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 18. Les noms des rues, M. J.-B. Lagacé, Montréal. 19. La traduction des noms de lieux, M. Adjuvator Rivard, Québec. II SECTION PEDAGOGIQUE. 1. L'enseignement du français dans Québec, Statistiques de l'enseignement primaire, M. C.-J. Magnan, Ville Montcalm, Québec. 2. L'enseignement du français dans Québec. Programmes, méthodes, manuels de l'enseignement primaire, M. H. Nantot, Québec. 3. L'enseignement du français dans l'Ontario, M. A. Bélanger, Ottawa. 4. L'enseignement du français dans la Saskatchewan, Rev. P. A. F. Anclair, O.M.I., Lac au Canard, Sask. 5. L'enseignement du français dans l'Alberta, M. Julien LeBlanc, Edmonton, Alberta. 6. L'enseignement du français dans la Nouvelle-Écosse, M. l'abbé A.-E. Monbouquette, Arichat, Cap-Breton, N.-E. 7. L'enseignement du français dans l'île du Prince Édouard, M. Marin Gallant, Rustico, I. P. E. 8. L'enseignement du français dans les centres canadiens français des États-Unis, M. L.-E. Cadieux, Boston, E.-U. 9. L'enseignement du français en Louisiane, MM. Alféo Fortier, J.-M. Vergnolle, Emile-S. Beuter et Albert Breton, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 10. Le français au Collège de Saint-Boniface, Rev. P. Adélaïde Dugré, S.J., Saint-Boniface, Man. 11. La question universitaire et le français au Manitoba, M. l'abbé A.-A. Chériar, Winnipeg, Man. 12. Les formes dialectales du franco-canadien à l'école, M. l'abbé Camille Roy, Québec. 13. La correction de la conversation à l'école, M. J.P. Labarre, Montréal. 14. La correction de la conversation au collège, M. l'abbé Z. De Celles, Saint-Hyacinthe. 15. La correction de la conversation au couvent, Rev. Sr Sainte-Luce, des Sœurs de l'Assomption, Nicolet, Rev. Sr Marie-Irène, des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine. 17. Les cercles pour l'étude du parler français dans les couvents, Rev. Sr Marie-de-Louise, des Religieuses de Jésus-Marie, Sillery. 16. L'école et l'anglaisisme, M. l'abbé V.-P. Jutra, Pontrevaux. 19. Rôle de la lecture à haute voix et de la dictée dans l'enseignement français, M. Adjuvator Rivard, Québec.

- 0. Les licences grammaticales modernes.—Le français qu'il faut enseigner au Canada, M. l'abbé Desrosiers, Montréal (Ecole Normale Jacques Cartier). 21. L'enseignement du français par le latin, M. Gustave Zidler, Paris. 22. L'enseignement de l'histoire de la langue française à l'école primaire. 23. L'enseignement de l'histoire de la langue française au collège, M. l'abbé Z. De Celles, Saint-Hyacinthe. 24. L'enseignement de l'histoire de la langue française au couvent, Rev. Sr Sainte-Anne-Marie, des Sœurs de la Congrégation, Montréal. 25. La première formation du goût littéraire à l'école, M. A.-B. Charbonneau, Montréal. 26. L'enseignement bilingue, M. l'abbé Ph. Perrier, Montréal. 27. L'enseignement bilingue dans les écoles de Québec, M. G.-E. Marquis, Québec. 28. L'enseignement bilingue dans les collèges et les couvents de la province de Québec, M. l'abbé J.-E. Laberge, Québec. 29. L'enseignement bilingue dans la province de Québec, spécialement dans les régions de population mixte et voisines des États-Unis, M. l'abbé Octave Martin, Sutton. 30. L'enseignement bilingue dans l'Ontario, Rev. P.-C. Charlebois, O.M.I., Ottawa. 31. L'université d'Ottawa, R. P. A. Normandin, O.M.I., Ottawa. 32. L'enseignement bilingue dans le Manitoba, M. Adrien Potvin, Saint-Boniface, Man. 33. L'enseignement bilingue dans la Saskatchewan, M. l'abbé P.-E. Myre, Marcellin, Sask. 34. L'enseignement bilingue dans l'Alberta, M. Wilfrid Garipuy, Edmonton, Alberta. 35. L'enseignement bilingue dans le Nouveau-Brunswick, M. Charles Hébert Dupuis, N.-B. 36. L'enseignement bilingue dans la Nouvelle-Écosse, M. Alphonse Benoit, Truro, N.-E. 37. L'enseignement bilingue dans l'île du Prince-Édouard, M. l'abbé Joseph Gallant, Charlottetown, I. P. E. 38. L'enseignement bilingue aux États-Unis, M. J.-L.-K. Laflamme, Ottawa. 39. Les bibliothèques scolaires dans les couvents, Rev. Sr Sainte-Thomé-d'Azur, de la Congrégation de Bon-Pasteur, Québec. 40. Les bibliothèques scolaires dans les écoles, M. Nérée Tremblay, Ville Montcalm, Québec. III SECTION LITTÉRAIRE. 1. Dans quelle mesure et par quels moyens il convient de conserver à la littérature canadienne française un caractère national, M. R. du Roure, Montréal. 2. Les formes dialectales dans la littérature canadienne française, M. Adjuvator Rivard, Québec. 3. L'éducation littéraire du peuple, M. l'abbé J.-M. Melançon, Montréal (Lucien Rainier). 4. Les lettres françaises et nos collègues, M. l'abbé W. Lebon, Sainte-Anne de la Poëstière. 5. Les lettres françaises et nos collègues, Les Ursulines de Québec. 6. Les lettres françaises et l'Université Laval, M. l'abbé Elie Anclair, Montréal. 7. Les femmes et les lettres françaises au Canada, Mme H.-D. Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe. 8. La critique littéraire au Canada, M. l'abbé Emile Chartier, Saint-Hyacinthe. 9. Part qu'il convient de faire aux auteurs canadiens français dans l'enseignement de l'histoire de la littérature, M. l'abbé Camille Roy, Québec. 10. Les droits d'auteur au Canada, M. Louisy de Montigny, Ottawa. 11. La lutte contre la pornographie, Rev. P. Adalbert Guillot, Montréal. 12. La presse et les lettres françaises au Canada, M. Aegidius Fauveux, Montréal. 13. La presse et les lettres françaises en Louisiane, M. Édouard-J. Fortier, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 14. La littérature française manitobaine, l'honorable M. L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface, Man. 15. La Section française de la Société Royale du Canada, M. J.-E. Roy, Ottawa. 16. La Société du Parler français au Canada. 17. L'Institut canadien de Québec, M. Ferdinand Roy, Québec. 19. L'école littéraire de Montréal, M. Léon Lorrain, Montréal. 20. L'Institut canadien français d'Ottawa, M. C.-A. Séguin, Ottawa. 21. La Société historique franco-américaine, M. J.-A. Favreau, Boston. 22. L'Athénée louisianais, M. Bussière Rouen, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 23. L'Institut canadien de Lévis, M. G.-P. Roy, Lévis. 24. L'Union catholique de Montréal, M. Trépanier, Montréal. IV SECTION DE LA PROPAGANDE. 1. La langue française et les associations dans la province de Québec, M. J.-B. Lagacé, Montréal. 2. La langue française et les associations féminines, Mme M. Géraldine-Lajoie, Montréal. 3. La langue française et les associations dans l'Ontario, M. G.-A. Latour, Ottawa. 4. La langue française et nos sociétés nationales au Manitoba, M. L.-A. Delorme, Winnipeg, Man. 5. La langue française et les associations dans les Provinces maritimes, M. l'abbé Ph.-L. Bélliveau, Grande-Digue, N.-B. 6. La langue française et les associations aux États-Unis, M. G.-H. Guillet, Lowell, E.-U. 7. La langue française et les associations en Louisiane, M. Albert Breton, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 8. La langue française et l'Association canadienne française d'Éducation d'Ontario, l'honorable M. N.-A. Belcourt, Ottawa. 9. La langue française et l'Association de la jeunesse canadienne, M. Arthur Saint-Pierre, vice-président, Montréal. 10. La langue française et l'Association catholique française d'Éducation d'Ontario, l'honorable M. N.-A. Belcourt, Ottawa. 11. La langue française et la Société des Artisans canadiens français, M. J.-V. Desaulniers, ancien président général, Montréal. 12. La langue française et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. Charles Lesclapart, secrétaire général, Ottawa. 13. La langue française et l'Alliance Nationale, M. L.-A. Lavallée, président général, Montréal. 14. La langue française et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'honorable M. Henri-T. Leclerc, président général, Nashua, E.-U. 15. La langue française et l'Association canado-américaine, M. A.-E. Brien, président général, Manchester. 16. La langue française et la Société mutuelle d'Assomption, M. Rémi Benoit, 1er directeur général, Truro, N.-E. 17. La langue française et l'exercice du culte catholique dans l'Ontario, M. l'abbé L.-A. Beaudoin, Walkerville, Ont. (Par procuration.) 18. Le foyer, gardien de la langue française, Mme W.-A. Huguenin, Montréal. 19. Le français dans les relations sociales, Mme R. Dandurand, Montréal. 20. Le français dans la famille, dans la province de Québec, M. A. Rousseau, Québec. 21. Le français dans la famille, dans l'Ouest canadien, M. l'abbé H. Prud'homme, Saint-Boniface, Man. 22. Le français dans les relations sociales, dans l'Ouest canadien, M. F. Lachance, Saint-Boniface, Man. 23. Le français dans la famille et dans les relations sociales dans les Provinces maritimes, M. A. Sormay, Shédiac, N.-B.—M. Rémi Benoit, Truro, N.-E. 24. Le français dans la famille et dans les relations sociales, aux États-Unis, M. Armand Bédard, Lynnfield, E.-U. 25. Le français dans la famille et dans les relations sociales, en Louisiane, Mme Aimée Bengoit, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 26. Le français et les services publics, dans la province de Québec, M. Olivier Asselin, Montréal. 27. Le français dans les services publics, dans l'Ontario, M. W. Guertin, Ottawa. 28. Le français dans les services publics, dans le commerce et l'industrie, dans l'Ouest canadien, M. Fortunat Lachance, Saint-Boniface, Man. 29. Le français dans les services publics, dans les Provinces maritimes, l'honorable M. D.-V. Landry, Bonetouche, N.-B. 30. Le français dans les services publics, aux États-Unis, M. J.-A. Favreau, Boston. 31. Le français dans les services publics, en Louisiane, M. André Lafargue, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 32. Le français dans le commerce et l'industrie, dans la province de Québec, M. P.-J. Paradis, Québec. 33. Le français dans le commerce et l'industrie, dans l'Ontario, M. Jules Tremblay, Ottawa. 34. Le français dans le commerce et l'industrie dans les Provinces maritimes, M. Henri-P. LeBlanc, Moncton, N.-B. 35. Le français dans le commerce et l'industrie aux États-Unis, M. J.-A. Favreau, Boston. 36. Le français dans le commerce et l'industrie, en Louisiane, M. Albert Breton, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U. 37. Le français dans les annonces de commerce et de l'industrie, M. Nazaire Levesque, Québec. 38. Le français dans la presse dans la province de Québec, M. Omer Héroux, Montréal. 39. Le français et la presse dans l'Ontario, M. Albert Carl, Ottawa. 40. Le français et la presse au Manitoba, M. Noël Bernier, Saint-Boniface, Man. 41. Le français et la presse dans les Provinces maritimes, M. J.O. Gallant, Moncton, N.-B. 42. Le français et la presse aux États-Unis, M. David-E. Lavigne, Woonsocket, E.-U. 43. Le français et la presse en Louisiane. 44. Le français dans nos lois, M. J.-E. Prince, Québec. 45. La lutte contre l'anglaisisme, M. E. Fabre-Survery, Montréal. 46. La terminologie franco-canadienne dans le commerce, les affaires, M. l'abbé V.-A. Huard, Québec.

- 47. Le français dans la terminologie technique des sciences physiques au Canada, M. l'abbé Henri Simard, Québec. 48. Le français et les termes de médecine au Canada, M. P.-X.-J. Dorion, Québec. 49. Le français et la terminologie technique des ouvrages féminins, Mlle Georgiana Lefavre, Québec. 50. Le français et la terminologie technique de l'industrie agricole au Canada, M. J.-C. Chapsais, Saint-Denis. 51. Le français et les termes de marine au Canada, M. P.-C. Dagnault, Québec. 52. Le français et la terminologie des sports au Canada, le Cercle du Parler français du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Discours de S. G. Mgr Roy. "Le meilleur président est celui qui fait le moins de discours." Mais ce n'est pas plus que le bon président est celui qui ne se bruste et est idéal un peu maigre. Il sera, sans doute, cruel de s'offrir pas d'autre modèle à un temps et à une société où se lèvent si drues les organisations dont les membres réclament une tête. Mais on ne peut remettre de me prévaloir du conseil, dont cette bonitude n'est que le voile trop transparent, pour ne plus faire de discours. Les organisateurs du Congrès ont d'ailleurs suffisamment agi pour être justifiés de réclamer maintenant le droit de se taire, et de se livrer tout entiers au plaisir d'écouter parler les autres. Et, vous ne pouvez certes l'ignorer, ils sont nombreux les orateurs qui, pendant ces jours et tout particulièrement dans cette salle, feront chanter sur leurs lèvres le parler de la douce France. Cependant avant de vous convier à cette fête de l'oreille et du cœur, j'ai à remplir le très agréable devoir de souhaiter une cordiale et reconnaissante bienvenue à tous ceux qui ont voulu être de notre congrès. Je salue d'abord avec une respectueuse reconnaissance les distingués représentants de Sa Majesté le Roi George et de Sa Sainteté le Pape Pie X. Leur présence à cette séance d'ouverture dit assez éloquemment sous quels bienveillants auspices est placée l'œuvre du Congrès, et à quels desseins de haut et loyal patriotisme les congressistes entendent appliquer leur zèle et leur activité. Fidèles à l'Église catholique et à la Congrégation d'Angleterre, nous pouvons donner l'assurance que tous nos travaux et toutes nos délibérations porteront la marque de cette double fidélité qui est profondément entrée dans les traditions de notre race. La France ne pouvait pas être absente d'un Congrès de la Langue Française au Canada. Le soin que nous avons pris de garder ici son verbe, et avec ce verbe la civilisation catholique et française dont il fut en Amérique le très noble et très vaillant instrument, nous donne bien quelque titre à sa bienveillante attention. Et puis les fêtes qui vont se dérouler, cette semaine, révéleront une telle survivance de la race, un si ferme souci d'en maintenir, d'en cultiver et d'en faire rayonner le clair et bienfaissant que la France devait être tentée de se distraire la joie d'un tel spectacle. Eh bien! Messieurs, la France est présente. Je la salue dans la personne du distingué représentant de l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et le verbe français dans ce qui ont de plus élevé et de plus étroit. Je salue la France dans la personne de son Consul général au Canada, M. Bonin, qui veut bien, dès ce soir, apporter à notre Congrès naissant le sourire de la Métropole. Je salue la France dans la personne de son représentant à l'Académie française, M. E. Lamy, qui, de main sûr, nous procurera le très rare bonheur de saisir sur ses lèvres la pensée et

